

ÉCHOS DES DEUX RIVES

RÉGION DE QUÉBEC

La Fête nationale

La Société nationale des Québécois de la capitale, mandataire de la coordination des projets locaux de la Fête nationale du Québec dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches, avise la population que le formulaire relatif au Programme d'assistance financière aux manifestations de la Fête nationale du Québec 1995 est disponible à ses bureaux du 525 du Bon-Pasteur à Québec, ou en téléphonant au (418) 640-0799. La date limite pour présenter un projet est le 7 avril 1995. Les organismes sont invités à présenter des projets dans le cadre de la thématique de cette année qui est: « Québec! Beau coup, passionnément! »

DONNACONA

C'est l'impasse à la caisse

Plus que jamais, c'est l'impasse à la Caisse populaire de Donnacona où la grève générale illimitée perturbe le fonctionnement normal de l'institut financier depuis maintenant un mois. « On s'en va vers un long conflit », a indiqué Mme Lise Morasse, représentante des employés syndiqués. Lors de la dernière rencontre visant à rapprocher les deux parties, aucun progrès n'a été enregistré. D'ailleurs aucune rencontre directe n'a eu lieu, le conciliateur se promenant d'une salle à une autre. Et face au durcissement de la position de la partie patronale, le syndicat a décidé de se retirer et de demander que les pourparlers se poursuivent uniquement entre négociateurs. Pendant ce temps, les 28 employés syndiqués continuent à manifester en dressant une ligne de piquetage devant la caisse.

QUÉBEC

Conseils à huis clos!

Le conseiller indépendant de Saint-Roch, M. Réjean Lemoine, déplore la tendance des conseils de quartier de se réunir de plus en plus en catimini alors qu'ils étaient destinés à rapprocher davantage la population de l'administration municipale. En 1994, 18 des 32 réunions se sont tenues à huis clos, soit 11 dans Limoilou et sept dans Saint-Jean-Baptiste, un manque de transparence dit le conseiller compte tenu de l'importance des enjeux comme le Centre des congrès.

Le LaFayette paiera

Le créancier hypothécaire de l'édifice LaFayette va payer ses arriérés de taxes aujourd'hui, a déclaré hier le directeur général de la ville de Québec, M. Denis de Belleval. Le montant de 95 000 \$ sera versé pour les années 1992 et 1993. Quant aux taxes pour 1994 et 1995, l'entente veut qu'elles soient payées avant le 15 septembre. La ville tente de reprendre le LaFayette pour défaut de paiement car son propriétaire, le syndic Gilles Tremblay, n'a pas renouvelé l'édifice comme prévu au contrat. Il y a fort à parier qu'il y aura entente avec la ville si l'ENAP s'y installe...

Taxes de Place Royale

Le maire L'Allier n'accepte pas que les marchands de Place Royale subissent une réévaluation fiscale basée sur la valeur patrimoniale des édifices et non sur une valeur commerciale comparable, les taxes doublant dans bien des cas. « Nous devons nous assurer que l'évaluation est acceptable », dit-il pour justifier la décision de la ville d'en appeler de la nouvelle évaluation auprès du Bureau de révision.

Aux séances du conseil de Québec

L'adresse ne sera plus exigée

QUÉBEC — Henry Jenkins aura eu en partie raison de contester l'obligation de donner son adresse lorsqu'il posait des questions au conseil de Sainte-Foy. Mais curieusement, c'est au conseil de Québec que l'effet s'en est le plus fait sentir!

par **ROBERT FLEURY**
LE SOLEIL

« Je viens de déposer un projet de règlement pour modifier les règles de procédures d'assemblées. Nous n'exigerons plus que les citoyens donnent leur adresse lorsqu'ils viennent poser des questions aux séances du conseil », dit Yvon Bussières, président du conseil de la ville de Québec.

Depuis plusieurs mois

Cette décision était déjà en vigueur dans les faits depuis plusieurs mois, car le conseil n'exigeait plus l'adresse civique des citoyens venus au micro malgré que ce soit à l'édifice de Place-de-Ville que le citoyen Jenkins s'était obstiné à refuser de déclarer son adresse.

La décision de la Commission d'accès à l'information n'a qu'en partie donné raison à M. Jenkins. L'enquêteur de la Commission constate en effet que la ville n'a pas besoin de cette adresse, ce qui fait dire à M. Jenkins que si elle n'en a pas besoin, pourquoi insister pour l'obtenir quand même!

La leçon a porté

« Ce n'est pas un jugement sur le fond, mais uniquement sur l'enregistrement de la période de questions. Sainte-Foy contourne le problème en ayant cessé d'enregistrer depuis le 6 février », constate M. Jenkins, un peu déçu mais à Québec, la leçon a porté.

« Cela devient un document public quand c'est enregistré et n'importe qui peut retracer l'adresse de la personne qui intervient. Nous ne pouvons même pas exiger que la personne désigne sa municipalité d'origine car on pourrait ainsi la retracer », explique Yvon Bussières.

La mairesse Boucher

La mairesse de Sainte-Foy n'est pas de cet avis.

« C'est important l'adresse pour savoir si le citoyen a un intérêt suffisant pour intervenir et pour éviter que les gens de l'extérieur de la municipalité ne monopolisent pas le micro », rétorque Mme Andrée Boucher.

Reste la question sécurité ou le risque de représailles si les interventions d'un citoyen sont trop dérangeantes. C'est ce que craignait aussi le citoyen Jenkins, une médecine qu'un comptable à la retraite du ministère de l'Agriculture, vérificateur de surcroît, affirme avoir goûté de la part de Mme Boucher.

« Moi je peux vous dire que Mme Boucher est déjà intervenue auprès de mon employeur parce que je faisais une enquête sur le Cirque du Soleil et elle a tenté de me discréditer », dit Paul-André Moisan de Sainte-Foy, lequel n'a guère apprécié.

« C'est ridicule! Si j'ai demandé des questions à son employeur, c'est parce que nos employés étaient dérangés par M. Moisan et qu'il demandait qu'on le rappelle à son travail », répond Mme Boucher.

À Québec, le président du conseil de Québec s'est dit très sensible à cette question de sécurité comme cela s'était produit l'an dernier quand un groupe de citoyens et de citoyennes du quartier Saint-Roch s'étaient recouvert la tête d'un sac de papier pour manifester leur crainte de s'élever ouvertement contre la prostitution de rues.

« Quand on sait que ces gens peuvent craindre la vengeance d'individus reliés au crime organisé, c'est la preuve que leur adresse ne doit pas être divulguée », dit M. Bussières. Et cela évite aussi de donner une fausse adresse... geste dont les conséquences peuvent être tout aussi catastrophiques.

« Je n'aurais jamais dû leur céder la parole avec un sac de papier sur la tête. Si cela se reproduisait, je ne le referais pas... », dit M. Bussières.

Le combat de M. Jenkins, anodin en apparence, aura au moins permis à Québec de réajuster le tir. Mais comme nul n'est prophète en son pays, il devra patienter encore pour convaincre Sainte-Foy d'en faire autant!



MM. Léo Dufour, président du Groupe Famille Dufour, Alain Dufour, vice-président marketing et Réjean Desgagnés, architecte naval, présentent la maquette du dernier-né des bateaux de croisière de la Famille Dufour, un catamaran rapide de 126 pieds, construit à l'Isle-aux-Coudres selon une technologie nouvelle.

Québec-Tadoussac en 4 heures à bord du Famille-Dufour II

QUÉBEC — Des artisans de l'Isle-aux-Coudres terminent actuellement la construction d'un catamaran de 6 millions \$, qui sera le navire de croisière le plus rapide à naviguer sur le Saint-Laurent. Le propriétaire, la Famille Dufour, spécialisée dans l'hôtellerie et les croisières, l'utilisera pour amener les touristes et vacanciers de l'un à l'autre de ses hôtels situés le long du Saint-Laurent, annonçait-on hier en conférence de presse à Québec.

par **MARIE CAOQUETTE**
LE SOLEIL

Construit en aluminium, ce catamaran léger, qui mesure 126 pieds sur 34 pieds, pourra filer jusqu'à 30 noeuds (l'équivalent de 55 km/h) et relier Québec à Tadoussac en quatre heures. « C'est le temps dont les gens disposent pour une croisière », indiquait M. Alain Dufour, vice-président marketing du groupe Dufour.

Le bateau est propulsé par jets d'eau selon une nouvelle technologie, similaire à celle des avions à réaction. Il pourra accueillir 300

personnes assises sur ses deux ponts dont le plus haut est recouvert d'un dôme vitré. Il y aura aussi, à bord, un salon, des services de restaurant et une boutique de souvenirs.

Outre la vitesse, les deux autres objectifs que visaient les propriétaires avec ce bateau étaient la stabilité et le confort. Le Famille-Dufour II pourra affronter sans problème, dit-on, des vagues de 15 à 20 pieds (comme en haute mer); le bateau sera en outre climatisé et pourra sortir du début mai à la fin octobre sans que ses passagers soient incommodés par le froid.

Il s'agit d'un quatrième bateau pour la Famille Dufour; c'est le deuxième construit par l'architecte naval, Réjean Desgagnés qui mijotait les plans de ce navire depuis 1991.

Les Européens et les Scandinaves disposent de tels navires, comme il a pu le constater lors de visites là-bas.

Mais cela aurait coûté 10 millions \$, plus 25% en taxe de vente, pour le faire construire là-bas, soulignait-il.

Des entreprises de tourisme ontarienne et américaine auraient déjà manifesté un intérêt pour le modèle original mis au point au Québec, signale M. Léo Dufour, président du Groupe Dufour qui ne ferme pas la porte à cette nouvelle avenue.

Les installations de l'Isle-aux-Coudres où le bateau a été construit ne seront pas démantelées. Trente personnes, dont des soudeurs formés par le Centre de re-

cherche industrielle du Québec, y ont trouvé un emploi.

25 000 à 30 000 passagers

On s'attend à ce que les croisières proposées attirent entre 25 000 et 30 000 personnes dès la première année. La majorité d'entre eux proviendront du Québec mais on travaille à aussi attirer touristes Français et des Américains.

On apprenait aussi, à l'occasion de cette conférence de presse, que le Fonds de solidarité de la FTQ a investi 3 millions \$ pour acquérir 15% du capital-actions du groupe Dufour dont les nombreux établissements procurent de l'emploi à 500 personnes. Ces actions sont rachetables par les Dufour d'ici 2002.

Le bateau aura son port d'attache à Québec; il s'aventurera jusqu'à Baie-Trinité dans le Saguenay. Le catamaran fera sa croisière inaugurale le 15 juin.

La salle du Domaine Forget coûtera plus cher

SAINT-IRÉNÉE — Les responsables du Domaine Forget de Saint-Irénée tentent de réduire les coûts de construction de leur nouvelle salle de concert. Le plus bas soumissionnaire a déposé une offre de 5,2 millions \$ pour réaliser le projet. C'est 25% de plus que ce qui était prévu par les professionnels qui ont réalisé les plans et les devis.

par **DENIS GAUTHIER**
collaboration spéciale

« Le projet n'est nullement remis en cause. L'échéancier non plus. Nous tentons simplement de voir s'il n'y a pas des éléments que nous pourrions biffer ou modifier pour ramener les coûts à l'intérieur des prévisions », indique la directrice générale du Domaine, Mme Ginette Gauthier.

L'exercice peut paraître ardu en raison de l'écart considérable entre ce qui était prévu et ce qu'il en coûterait. Mme Gauthier dit que les prévisions étaient assez conservatrices et que l'institution possède une marge de manœuvre. « Pas de l'ordre de 25%, mais nous sommes quand même capables de récupérer des fonds que nous avions prévu dépenser ailleurs », glisse-t-elle.

Le Domaine Forget a reçu des subventions de 5,2 millions \$ pour procéder à la rénovation du patrimoine bâti et à la construction de la nouvelle salle. Une somme de 1,8 million \$ devait initialement aller aux travaux de

renovation des édifices existants. « Les principaux travaux ont été effectués l'automne dernier. Il faudra voir si ceux que nous prévoyons pour l'automne 1995 seront aussi importants que prévu », mentionne Mme Gauthier.

La somme réservée pour la salle de spectacles est de 4 millions \$. « Il n'est pas question que nous coupions sur l'essentiel, mais nous pouvons mettre de côté des éléments qu'il est possible de compléter plus tard », indique Mme Gauthier.

L'équipement de 600 places a été présenté comme l'élément essentiel du développement de l'établissement.

Mme Gauthier mentionne que les responsables du Domaine ont des devoirs à faire et elle n'exclut pas, par la suite, un retour vers les autorités gouvernementales pour obtenir une enveloppe supplémentaire.

Le début des travaux est prévu pour le début de mai. La nouvelle salle devrait entrer en service pour le début de la saison 1996.

Unité de médecine familiale à Lévis Le CLSC des Etchemins est d'accord, mais pose des conditions

LAC-ETCHEMIN — Son statut d'unité de médecine familiale, affiliée à l'université Laval, qui est sien depuis 1984, le CLSC des Etchemins veut le conserver malgré la récente désignation de l'Hôtel-Dieu de Lévis comme centre hospitalier affilié par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon.

par **ANDRÉ POULIN**
collaboration spéciale

Suite à cette désignation, les autorités de l'Hôtel-Dieu de Lévis ont en effet entrepris des démarches pour obtenir le statut d'unité de médecine familiale complète intra-hospitalière pour leur établissement.

Ces démarches, qui se sont faites sans tenir compte de la présence de l'unité de médecine familiale au CLSC des Etchemins, sont menaçantes pour la direction de cet établissement.

Les dirigeants s'expliquent mal que leurs homologues de l'Hôtel-Dieu de Lévis aient fait fi de l'existence de leur unité de médecine familiale, alors même que des discussions avaient cours entre eux, il y a quelques mois, sur l'instauration d'une possible collaboration en vue de l'établissement d'une unité de médecine familiale intra-hospitalière à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Maintien des responsabilités

Sur la base du projet qui avait alors été mis de l'avant, le CLSC des Etchemins conservait la responsabilité de la formation des médecins généralistes.

L'Hôtel-Dieu de Lévis, de son côté, aurait assumé la responsabilité des médecins spécialistes.

La récente désignation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, comme centre hospitalier affilié, semble toutefois avoir changé la perception de choses des dirigeants de cet établissement.

En conséquence, le Conseil d'administration du CLSC des Etchemins réagit en se disant sympathique à l'idée de la création d'une unité de médecine familiale intra-hospitalière à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Le Conseil pose cependant comme condition que la création de cette unité ne nuise pas à celle existant au CLSC des Etchemins, non plus qu'à son développement.

Cap-Rouge Les riverains peuvent respirer

CAP-ROUGE — Les quelques centaines de Carougeois qui sont propriétaires de résidences construites trop près (à moins de 20 mètres) d'un cours d'eau et d'une pente escarpée, peuvent soupirer d'aise. Ils pourront dorénavant refaire leur maison, après un incendie par exemple, à partir du solage ou d'un mur resté intact, même si une loi interdit de reconstruire un bâtiment dérogatoire lorsqu'il est détruit à plus de 50%.

par MARIE CAOQUETTE
LE SOLEIL

Cette mesure fera partie du nouveau règlement de construction de Cap-Rouge qui devrait être adopté le mois prochain et qui entrera en vigueur dans deux mois.

Ce sera un énorme souci de moins pour les propriétaires de résidences qui dérogeaient à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qui craignaient de perdre leur patrimoine, selon l'urbaniste Lyne Latouche qui expliquait ce nouveau règlement, lundi dernier, à une soixantaine de Carougeois réunis pour une assemblée de consultation publique sur les nouveaux règlements de zonage, de construction et de lotissement que la municipalité a récemment révisé afin d'en assouplir les normes et de les ajuster aux réalités d'aujourd'hui.

Même si la loi sur l'aménagement et l'urbanisme interdit la reconstruction d'un bâtiment situé à moins de 20 mètres d'un cap ou d'un cours d'eau lorsqu'il a été détruit à plus de 50%, un tribunal a estimé, en décembre dernier, qu'un propriétaire pouvait procéder à une réfection à partir des éléments restants. Selon ce juge, il faut distinguer entre reconstruction et réfection!

Parmi les autres mesures qui modifieront le paysage réglementaire à Cap-Rouge, signalons que

les cafés pourront aménager leur terrasse extérieure à l'avant et sur les côtés du bâtiment, et non plus seulement à l'arrière. Les piscines et cabanons devront aussi être soustraits à la vue des voisins par des clôtures opaques ou par une haie dense tandis que le nouveau règlement de construction permettra la construction de verrières sur pilotis.

Par contre, on interdira les garderies en milieu familial ailleurs que dans les unifamiliales isolées et les bureaux professionnels ne seront plus permis dans des bâtiments accessoires.

S'il est adopté, le règlement de zonage permettra à des investisseurs privés, et non plus seulement à des organismes publics, d'être propriétaires de centres sportifs ou récréatifs dans la zone commerciale de la Promenade-des-Sœurs. Les commerces de Cap-Rouge pourront aussi se doter d'enseignes dont la superficie sera déterminée par la dimension du bâtiment; toutefois, les enseignes pivotantes ou rotatives sont interdites sur tout le territoire de la municipalité.

Alors que le sol est occupé à plus de 80%, Cap-Rouge veut interdire tout nouveau développement résidentiel sur des rues privées. La révision des règles d'urbanisme actuelles, adoptées en 1987, s'explique par le fait qu'elles étaient fort peu différentes des règlements précédents qui dataient de 1979.



Louis-Guy
LEMIEUX

La guerre du pain (2)

Ce n'est pas une commission royale d'enquête ni un sondage scientifique. Mais tout de même.

Une trentaine de téléphones reçus, autant de personnes interrogées, spontanément, dans la rue et au bureau, et quelques lettres rapides, cela permet de connaître les bonnes adresses du bon pain.

Deux boulangeries se détachent nettement du peloton des artisans de la baguette et autres délices à la farine: L'épicerie méditerranéenne, boulevard René-Lévesque, coin Cartier; et Pains Européens (Culina), 2510, chemin Sainte-Foy, près des Halles de Sainte-Foy.

Mais, attention! la guerre du pain est loin d'être terminée. La famille Khédiri et la famille Gaspard, les deux grands gagnants, ont avantage à se grouiller la pâte et le pétrin.

Les deux boulangeries récemment ouvertes dans le quartier Montcalm, la Méditerranéenne et La Porteuse de pain, ont déjà leurs fans et c'est vrai qu'ils font du pain comparable à ce qu'on trouve de mieux en France.

Et d'autres obtiennent leur large part du marché. Plusieurs m'ont dit beaucoup de bien du Palet d'Or, côté de la Fabrique-coin Saint-Jean, et de son pain au levain. Même attachement pour la Pâtisserie danoise, rue du Campanile, tenue par une Dufour de la célèbre famille de l'île aux Coudres qui a marié un boulanger danois. Enfin, La Mère Michèle, à Sainte-Foy, voisin de Culina, a développé une clientèle qui ne changera pas de pain pour rien au monde; son chef, Michel Sylvestre, a mis au point, récemment, une étonnante variété de pains dont ceux au fromage et aux herbes qui font, dit-on, des sandwiches de fêtes remarquables. A noter en outre que la chaîne Nourcy se tire honorablement d'affaire avec une réputation de qualité qui dépasse le pain.

Si j'ai bien traduit les résultats de mon enquête maison faite sans prétention autre que la gourmandise, ce n'est pas de guerre du pain dont il faudrait parler mais bel et bien de révolution du pain. Une révolution du goût. Une révolution culturelle et commerciale.

Le pain des Khédiri

J'ai mes habitudes à l'épicerie Méditerranéenne. J'ai voté Khédiri pour leur pain, le meilleur, mais aussi pour autre chose.

La famille Khédiri, originaire de Sousse, un port du golfe d'Ham-mamet, en Tunisie, est un exemple d'immigration réussie.

En un peu plus de dix ans, les trois frères Khédiri, Fredj, Abès et Mohamed, ont monté une affaire de restauration qui marche. Dans une génération, ils seront des Québécois heureux si ce n'est déjà fait. Ils investissent leurs profits localement et ils donnent de l'ouvrage à 30 personnes.

L'épicerie Méditerranéenne, c'est aussi La Mie adorée, un point de vente au Petit Quartier, et une boulangerie moitié artisanale moitié industrielle, rue Saint-Vallier, dans l'ancienne biscuiterie Leclerc qu'ils viennent d'acheter et qui sera bientôt aussi un comptoir ouvert dans Saint-Roch. On trouve en outre leurs produits au club Price. Durant le temps des Fêtes, les queues s'étirent plus longues que devant les cinémas pour aller acheter le pain des Khédiri. Cela ne trompe pas.

La famille Gaspard

La boulangerie Culina-Pains Européens, des vrais artisans du bon pain, des Belges d'origine, sont installés depuis 31 ans à Sainte-Foy. Ils ont été parmi les premiers à nous offrir le pain dit à la française.

Philippe Gaspard est le seul boulanger de l'entreprise. Il fait son pain tous les jours depuis tout ce temps. Pour les clients au détail exclusivement, qui, souvent, doivent réserver. Son fils Laurence est en train d'apprendre le métier. La grand-maman Gaspard, qui s'est tenue au comptoir durant des années et dont tous les mangeurs de pain me parlent avec tendresse, est décédée il y a un an.

Il faut essayer le pain bis des Gaspard qui se vend en miches de deux livres. Et leur merveilleuse baguette.

La baguette la moins chère

Conseil utile: la baguette artisanale la moins chère à Québec se vend 1,15\$. On la trouve à La Rose des sables, 365, Saint-Jean, face à l'église Saint-Jean-Baptiste. On la dit bonne et nourrissante. Ailleurs, c'est 1,50\$ et plus.

LA MAÎTRISE
Labatt

MAÎTRISEZ LE VOLANT

DIRE : Les freins antiblocage permettent d'immobiliser un véhicule plus rapidement que les freins traditionnels.

FAIT : Les freins antiblocage empêchent le blocage des roues lorsque la pédale de frein est enfoncée à fond et brusquement et assurent alors un meilleur contrôle du véhicule. Avec les freins traditionnels, le freinage au seuil du blocage, qui consiste à appuyer fermement sur les freins sans bloquer les roues, donne également d'excellents résultats.

A VOUS DE TRACER VOTRE LIGNE DE CONDUITE

LE SOLEIL

CITF
107,5 11M
100% DÉTENU

LE SALON CAMPING, PLEIN AIR, CHASSE ET PÊCHE



L'APPEL DE LA NATURE!

PLUS DE 100 EXPOSANTS ET POURVOIRIES...

LE SALON LE PLUS COMPLET À QUÉBEC!

Les plus grands détaillants et les plus importants fabricants d'équipements, et leurs PROS.

Les principaux concessionnaires nautiques de Québec. Des spectacles de vélo Trial, des ateliers spécialisés, des films... et une foule d'autres activités pour tous les goûts!

HEURES D'OUVERTURE

Jeu	17 h à 22 h	Adultes	7,50 \$
Vend	19 h à 22 h	Étudiants, âge d'or	5,50 \$
Samedi	10 h à 22 h	Enfants de 6 à 11 ans	3,00 \$
Dimanche	10 h à 18 h	Passeport-Famille (2 adultes, 2 enfants)	17 \$

TARIFS

PARC DE L'EXPOSITION

Du 16 au 19 mars

En collaboration avec



VENEZ RENCONTRER LUCIE LAROCHE, PRÉSIDENTE D'HONNEUR ET ANDRÉ A. BELLEMARRE AU STAND DU SOLEIL

LE SALON CAMPING, PLEIN AIR, CHASSE ET PÊCHE

2\$

DE RABAIS

à l'achat d'un billet d'entrée au Salon le 16 mars.

Ce coupon est échangeable à la billetterie du Salon. Un coupon par personne valable le 16 mars seulement sur le prix régulier d'un billet pour adulte. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

En Bref

■ Les 270 cols bleus au travail

SAINTE-FOY — Le Conseil des services essentiels a fermé le dossier des cols bleus de la ville de Sainte-Foy. Vendredi dernier, le Conseil avait conclu que les 270 cols bleus menaçaient la sécurité des citoyens en refusant de réaliser des heures supplémentaires de travail, en ralentissant les travaux et en brisant l'équipement. Le Conseil avait toutefois donné jusqu'à hier au syndicat des cols bleus pour rétablir la situation. Constatant que le travail était effectué normalement, le Conseil a décidé de ne pas rendre d'ordonnance et de fermer le dossier. Le médiateur du Conseil continuera cependant de surveiller le dossier.

■ 500 000 \$ de plus pour la Méduse

QUÉBEC — La ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications se partageront une facture additionnelle de 500 000\$ pour parachever les travaux du projet Méduse. Le chef de l'opposition Martin Forgues considère qu'au rythme où vont les choses, Méduse coûtera autant que la réfection de René-Lévesque. Le projet initial de 9 millions \$ en est devenu un de 12 millions\$.

■ Réfection du stade municipal

QUÉBEC — Le stade du parc Victoria sera rafraîchi par des travaux de rénovation de 180 000\$ pour la prochaine saison de balle. La clôture, le vestiaire, les toilettes, le hall d'entrée, la billetterie, le restaurant-bar, le trottoir, la galerie de la presse et plusieurs autres locaux seront rénovés. Il s'agit de travaux minimaux et non en profondeur. La ville affirme n'avoir pas pris de décision quant à l'avenir du stade et que divers scénarios seront soumis en consultation vers la fin du printemps.

LE BIFTHÈQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE. DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION ET TOUT SIMPLES.

Pré et Marée

La plus grande maison du bifteck en ville vous présente avec fierté son menu cuisiné à la perfection

Merveilleux
spéciaux du midi
seulement **6⁹⁵**

Servi avec soupe du jour, garnitures, dessert, thé ou café
Réservations pour groupes de 2 personnes et plus.
Salles de réception pour groupes de 25 à 125 personnes.

seulement
11⁹⁵

LE BIFTHÈQUE

Un délicieux filet mignon bien tendre et vieilli à la perfection, accompagné de succulentes crevettes.

Servi avec une généreuse salade verte, des petits pains chauds de notre four, des frites dorées et croustillantes ou une pomme de terre au four nappée de crème sure. Vive la différence!

LE BIFTHÈQUE

La plus grande maison du bifteck en ville

Spéciaux en vigueur du 15 au 21 mars 1995

LE BIFTHÈQUE

Filet mignon

Superbe morceau de boeuf de 2-3 lb de première qualité, vieilli à la perfection, tout à fait tendre et délicieux!

9⁹⁸ lb 22⁰⁰ kg

LE BIFTHÈQUE

Rosbif français

(provenance int. de ronds) Vieilli à la perfection pour biftecks ou rôts.

3⁶⁹ lb 8¹³ kg

LE BIFTHÈQUE

Une miche de pain GRATUITE de la pâtisserie Fabiré avec un achat minimum de 25\$ à la boucherie

LE BIFTHÈQUE

Salade de pommes de terre
Le complément parfait pour vos repas. Ce spécial vous attend à notre comptoir La Rôtisserie.
99¢ lb 2¹⁰ kg

LA BOUCHERIE

LE BIFTHÈQUE

LE BIFTHÈQUE

Encore une fois, tout montant de la TPS perçu sur votre addition vous sera remis en **-DOLLARS RABAIS-** applicables sur vos prochains achats à la Boucherie Le Biftheque

Une fois que vous aurez dégusté nos grillades au restaurant, vous voudrez répéter l'expérience à la maison.

5050, boulevard Hamel, Québec (angle Hamel et Henri-IV)

(418) 871-1717

LE BIFTHÈQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE. DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION ET TOUT SIMPLES.

Un avocat rimouskois veut rallier les gens d'affaires contre l'indépendance

RIMOUSKI — Un avocat associé dans un important cabinet de Rimouski, Me Gaston Desrosiers, a décidé de s'impliquer à fond dans le débat référendaire. Il entend regrouper derrière lui les gens d'affaires du Bas-Saint-Laurent pour s'opposer à l'indépendance du Québec.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Me Desrosiers, du bureau des avocats Casgrain, Blanchet, Gagnon et Desrosiers, est un spécialiste du droit commercial et des affaires. Ses couleurs politiques sont connues pour avoir été un militant dans l'organisation du Parti libéral du Québec.

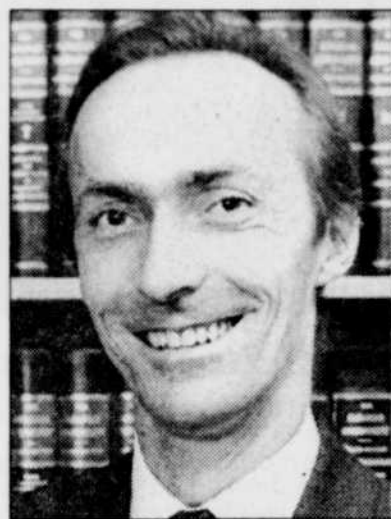
Il est convaincu que la majorité des gens d'affaires du Bas-Saint-Laurent pensent comme lui. « Ils reconnaissent comme moi que l'union canadienne offre une série d'avantages indéniables aux entreprises du Bas-Saint-Laurent. Le développement économique de la région passe par un Québec qui doit demeurer un membre actif de la fédération canadienne », croit Me Desrosiers.

C'est sans doute pour ces raisons qu'il vient d'être appelé à présider le Conseil québécois des gens d'affaires pour le Canada, région Bas-Saint-Laurent, un organisme qui a vu le jour à Montréal le 14 février, et qui s'est donné pour mission de s'opposer à l'indépendance du Québec et à défendre la fédération canadienne. Ce Conseil est présent dans les 15 régions administratives du Québec. Au plan provincial, il est présidé par M. Pierre Côté, président de Celanese Canada.

Pour Me Desrosiers, le temps presse de doter la région du Bas-Saint-Laurent, d'une structure composée de plusieurs personnalités du monde des affaires. La même chose sera faite dans les 14 autres régions du Québec.

« On veut s'assurer que notre point de vue, qui est favorable au maintien du Québec, dans le Canada, puisse être connu pendant la campagne référendaire. A chaque fois que l'occasion se présentera, nous allons préciser et expliquer pourquoi il est important pour le développement économique régional, que le Québec demeure dans le Canada », a indiqué Me Desrosiers.

Le Conseil québécois des gens d'affaires pour le Canada, réclame du gouvernement du Québec que le référendum se fasse d'ici la fin du printemps 1995. Et selon Me Desrosiers, la question devra être très claire. « On doit demander aux



Me Gaston DESROSIERS

Québécois s'ils veulent que le Québec devienne un pays indépendant, séparé du reste du Canada. Juste ça », affirme Me Gaston Desrosiers.

Utilisés dans la crème glacée Québon

700 \$ d'amende pour avoir gardé le secret de ses croquants à l'érable !

THETFORD MINES — Bruno Boutin, propriétaire d'une entreprise de produits de l'érable à l'Irlande, près de Thetford Mines, a écopé lundi, au palais de justice de Thetford Mines, d'une amende de 700 \$ pour entrave au travail d'un inspecteur du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Et dire que M. Boutin voulait seulement garder le secret de ses fameux croquants à l'érable utilisés dans la crème glacée Québon.

par IAN BUSSIÈRES
collaboration spéciale

L'histoire remonte au 26 juillet 1993 alors qu'une inspectrice du MAPAQ s'est présentée à l'usine Produits de l'érable Saint-Ferdinand B, située sur la route 165 à l'Irlande, pour y effectuer une inspection.

M. Boutin lui a alors refusé l'accès à une partie de ses installations car il était en pleine production de croquants à l'érable qui entrent dans la composition

de la crème glacée Québon, une filiale de Natrel.

Secret bien gardé

L'acériculteur tient mordicus à ce que sa technique de fabrication demeure secrète puisqu'il serait le seul au Québec à pouvoir réaliser des croquants qui ont comme particularité de ne pas coller les uns aux autres.

Selon les dires de M. Boutin, l'inspectrice à laquelle il a refusé l'accès d'une partie de son usine lui avait déjà révélé au cours de visites antérieures des trucs pour

fabriquer des chocolats fourrés à l'érable, trucs qu'elle avait appris chez un autre fabricant.

Pas confiance

« Je ne pouvais donc pas faire confiance à cette dame! Elle m'avait révélé les secrets d'autres producteurs, alors il y avait de fortes chances qu'elle révèle aussi mes secrets à d'autres », déclarait M. Boutin.

Il a ajouté que, normalement, cette inspectrice aurait dû être liée au secret professionnel.

M. Boutin a raconté son histoire lors de son procès et dans son jugement, le juge Michel Babin de la cour du Québec, chambre criminelle et pénale, a d'ailleurs signalé que l'acériculteur pouvait exiger le secret professionnel.

Cependant, il a ajouté que, selon la loi régissant l'inspection des aliments, l'inspectrice était en droit de voir les installations. Il a

donc finalement déclaré l'acériculteur irlandais coupable et lui a imposé une amende de 700 \$.

Malgré cette déclaration de culpabilité, Bruno Boutin se défend bien d'avoir des choses à cacher au niveau de la salubrité.

Excellence de propreté

Il a d'ailleurs été inspecté en mars 1993 et mars 1995 par d'autres inspecteurs du MAPAQ et, à chaque fois, il a reçu la cote AA, qui représente l'excellence, pour la propreté de son usine.

« J'ai agi ainsi pour sauvegarder ce secret que je garde jalousement et qui est la base de mon entreprise », a-t-il répété en terminant.

Produits de l'érable Saint-Ferdinand B est d'ailleurs l'une des rares entreprises acéricoles dont le chiffre d'affaires annuel de 250 000 \$ provient à 90 % des sucres et non du sirop d'érable.

Nos deux sacs gonflables de série ne feront pas gonfler la facture.

12 395 \$*
(transport 400 \$ en sus)



SL 199 \$/mois, location de 36 mois.

Paiements basés sur la Saturn SL 1995 avec radio AM/FM stéréo, deux sacs gonflables, banquette arrière divisée rabattable, essuie-glace à balayage intermittent. Incluant: transport (400 \$), préparation, frais d'acquisition (350 \$). Excluant: immatriculation, assurance, taxes. Premier paiement: 199 \$, versement initial: 2 108 \$, dépôt de garantie remboursable: 300 \$ et taxes exigibles à la signature du contrat. Kilométrage limité à 24 000 km par année; 5¢ du kilomètre excédentaire. Coût net de la location: 11 037 \$. Option d'achat: 7 035 \$. Autres options et versements initiaux disponibles. *PDSF. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix.

14 795 \$*
(transport 400 \$ en sus)



SC1 239 \$/mois, location de 36 mois.

Paiements basés sur la Saturn SC1 1995 avec radio-cassette AM/FM stéréo, deux sacs gonflables, banquette arrière divisée rabattable, essuie-glace à balayage intermittent. Incluant: transport (400 \$), préparation, frais d'acquisition (350 \$). Excluant: immatriculation, assurance, taxes. Premier paiement: 239 \$, versement initial: 1 929 \$, dépôt de garantie remboursable: 300 \$ et taxes exigibles à la signature du contrat. Kilométrage limité à 24 000 km par année; 5¢ du kilomètre excédentaire. Coût net de la location: 13 616 \$. Option d'achat: 8 965 \$. Autres options et versements initiaux disponibles. *PDSF. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix.



Pour faire tout autrement.

STE-FOY SATURN SAAB ISUZU
Ste-Foy
653-1312

SATURN SAAB ISUZU RIVE-SUD
Lévis
835-1888

SATURN ISUZU DU SAGUENAY
Chicoutimi
549-3320

Images de pendaison L'idée ne fera pas bouler de neige

THETFORD MINES — L'initiative de la ville de Thetford Mines d'interdire par voie de règlement municipal l'exhibition de mannequins et d'images représentant la pendaison à l'extérieur des propriétés publiques et privées de son territoire ne sera vraisemblablement pas imitée par les autres grandes villes de la MRC de l'Amiante.

par IAN BUSSIÈRES
collaboration spéciale

Le maire de Black Lake, Jacques Bélanger, a indiqué qu'il avait très peu discuté de la question avec son conseil et qu'à première vue, l'envergure du problème ne semblait pas la même à Thetford et à Black Lake.

« Nous n'avons reçu aucune plainte et les décorations d'Halloween sont plus sobres dans notre ville », a expliqué le maire de la deuxième plus importante ville de l'Amiante, pour finalement conclure qu'on ne voyait donc pas le besoin d'un tel règlement dans l'immédiat, et ce même si la ville de Black Lake partage son corps de police avec celui de Thetford Mines.

À Thetford-Sud, le maire Patrice Groleau n'a même pas abordé la question avec ses conseillers. D'ailleurs, le maire Groleau n'a lui non plus jamais reçu quelconque commentaire négatif concernant des décorations d'Halloween. « Aucun indice ne laisse donc croire que nous pourrions statuer prochainement en ce sens », a-t-il conclu.

UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communiqués à: **PLACE AU SOLEIL**
LE SOLEIL, 925 chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Tél: 686-3394 Fax: 686-3374

Divorce à l'amiable

Tout le monde, ou presque, divorce ou se sépare à l'amiable autour de nous. Encore récemment, deux hommes d'affaires bien connus de la région de Québec ont joint le groupe: **Andy Depatie et Antoine Nourcy**. L'épouse du premier travaille maintenant à Montréal, et le second se dit « en réflexion ». La rupture n'est pas chose facile. Dans aucun cas. On dit que 5% des

séparations se font à l'amiable, autrement dit que les deux acceptent tant bien que mal de vivre cette nouvelle réalité. On estime, de plus, que le coût du divorce d'un couple de classe moyenne peut varier de 1000\$ à 2000\$. Il peut même dépasser les 10 000\$ en cas de contestation entre les conjoints. Afin de limiter les dégâts financiers pour ceux et celles qui doivent rebâtir leur vie, **Me Maryse Fortin**, avocate depuis cinq ans,

spécialisée en pratique familiale, offre un atelier qui permet de régler la facture du divorce pour moins de 350\$. Le coût de l'atelier est de 200\$ plus les taxes, par couple ou par personne, auquel il faut ajouter les frais judiciaires de 115\$. Le prochain atelier du genre se tiendra le 21 mars, à l'Hôtel Germain Des Prés, salon Germain, de 19h à 22h. Renseignements: **Me Maryse Fortin**, 657-7075.

Sécurité civile

Le cégep de Sainte-Foy, en collaboration avec la Direction générale de la sécurité civile, lance un vaste programme de formation en sécurité civile. Ce programme s'adresse à l'ensemble des personnes ayant un rôle à jouer en cas de sinistre, ainsi qu'à toute personne intéressée à la sécurité civile. Le programme débutera avec le cours « Concepts de base en sécurité civile »



Maître-photographe

Considéré comme l'un des photographes les plus talentueux de sa génération, le maître-photographe **Guy Raymond**, participera à la compétition officielle qui se déroulera durant le prochain congrès de la Corporation des maîtres-photographes du Québec, à Montréal, du 25 au 28 mars. Détenteur de nombreux prix nationaux, **Guy Raymond** a réalisé, à ce jour, les photographies officielles de plusieurs personnalités québécoises, dont le couturier **Jean-Claude Poitras**, le chanteur **Mario Pelchat**, le cerbère des Nordiques **Stéphane Fiset**, du Groupe Desgagné de Québec, et de la célèbre famille **Lemaire**, propriétaire de Cascades. Originaire de Victoriaville, **Guy Raymond** vient tout juste de s'établir à Sainte-Foy. Ses bureaux sont à Place de la Cité.

d'une durée de 20 heures. C'est un premier pas vers une formation complète en sécurité civile. Renseignements et inscription: **Mme Chantal Bouchard**, 659-6620, poste 3760.

Album des Médiévales

M. Pierre Bouchard, le directeur général du magasin **Sears** de Place Laurier, et **M. Maurice Leblanc**, éditeur de l'Album des Médiévales, ont conclu une entente de distribution, il y a quelques jours. Les trois magasins **Sears** de la région de Québec ont réservé 10% de la diffusion totale de l'Album des Médiévales, soit 10 000 copies, qui seront disponibles chez **Sears** dès la mi-juin de cette année. Cet album-souvenir contiendra, non seulement le programme officiel des prochaines fêtes médiévales, mais des textes historiques et des photographies qui ont été prises lors de la première présentation de cet événement, il y a deux ans. Le directeur général des Médiévales, **M. Rémy d'Anjou**, était de la cérémonie de parafé du document.

La première dame en conférence

L'Association des femmes de carrière du Québec métropolitain informe la population régionale qu'il reste encore quelques billets pour assister au souper conférence que donnera **Mme Lisette Lapointe**, conseillère spéciale au cabinet du premier ministre (dont elle est aussi l'épouse). Ça se passe ce soir, au Concorde, à compter de 19h. La carte coûte 50\$. Faites vos réservations auprès de **Lise Burns**, 658-3154 ou **Monique Bouchard**, 836-4853.

Pour obtenir le prix de la justice

Le ministère de la Justice du Québec invite la population à soumettre des propositions de mise en candidature pour l'obtention du prix de la Justice 1995. Le prix de la Justice a pour but de souligner la réalisation ou la carrière d'une Québécoise ou d'un Québécois ayant contribué de façon exceptionnelle à rendre la justice plus accessible, de meilleure qualité et universelle. Il faut faire parvenir votre proposition, avec le 5 mai, au Secrétariat du prix de la Justice, 1200, route de l'Église, 9^{ème} étage, Sainte-Foy, G1V 4M1. Un document de proposition est disponible dans les bureaux de Communication-Québec, dans les succursales de la Banque Laurentienne, dans les palais de Justice et au 1200 route de l'Église, 3^{ème} étage. Renseignements: 643-5140

Félicitations!



M. Paul Vaudreuil de Québec a gagné une place au paradis...

LE SOLEIL vous amène au paradis de la pêche, La Seigneurie du Triton

Être abonné, c'est tout ce qui compte!
Vous aussi pourriez gagner en étant abonné au SOLEIL (abonné recevant LE SOLEIL 7 jours par semaine)
Tirages entre le 30 janvier et le 14 mars 1995, sous la supervision de la firme Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne.
Abonnez-vous
686-3344
1-800-463-2362

LE SOLEIL



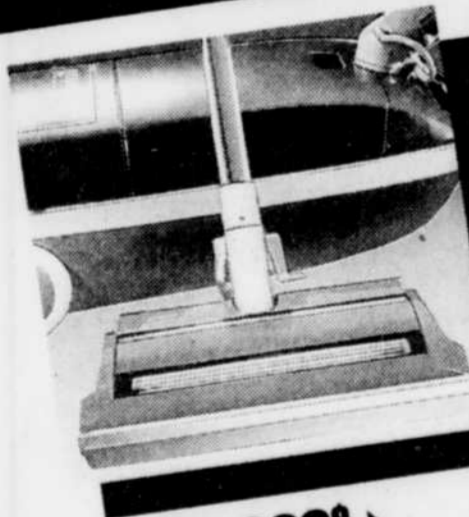
ROCH VOISINE EN CONCERT
Une présentation de **Sears** Les 23, 24 mars et 21 avril au Théâtre du Forum à Montréal
Vous pourriez gagner 2 billets V.I.P. y compris une rencontre avec **Roche**.
Cherchez tous les détails dans les magasins **Sears** participants. Aucun achat requis. Pour Montréal, le concours se termine le 16 mars 1995; pour Québec le 23 mars 1995.

SEARS

Attendez-vous à plus

NOUS VENDONS PLUS d'aspirateurs et de machines à coudre que tout autre détaillant au Canada*

*D'après des sondages indépendants, dans tout le pays, en cours au moment de la préparation de la publicité.



RABAIS 200\$
À notre plus bas prix de la saison... aspirateur-traineau **Whisperone MD** 1440 watts à cordon 27', manche genre pistolet tenant bien en main. N° 32894. Ord. 599,99. Ch...399,99

RABAIS 100\$
Aspirateur vertical **Kenmore MD** 12.0 A léger à système de filtration gardant l'air et la poussière à l'intérieur du sac. 4 réglages de hauteur. N° 30804. Ord. 369,99...269,99
Rabais 70\$. Modèle vertical **Kenmore MD** 9.5 A. Non illustré. N° 30635. Sears ord. 269,99. Ch...199,99



RABAIS 200\$
Machine à coudre **Kenmore MD** 30 points à canette à pose horizontale, contrôle électronique au pied. N° 81530. Sears ord. 699,99. Ch...499,99



598\$
Système d'aspiration centrale **Kenmore MD** à dépression 115" à la colonne d'eau. Réservoir 35.2 L et électrobrosse éclairée nettoyant sur 11 5/8". N° 34422.
Si la tuyauterie n'est pas déjà installée, prévoir des frais additionnels pour des tuyaux en vinyle.
*Supplément pour l'installation. Dans la plupart des régions, **Sears** fait faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.

Avec la carte Sears, rien à payer avant septembre 1995 sur tous les aspirateurs et machines à coudre

PAS d'acompte PAS d'achat minimum PAS de taxes à payer à l'avance PAS d'intervention d'un tiers pour le crédit

Sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. L'offre de paiement différé prend fin vendredi le 21 avril 1995. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU MERCREDI 29 MARS 1995, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de **Sears Canada Inc.** se rapportent à des prix **Sears**. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770.
Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, **Sears Canada Inc.**
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins **Sears**.

RÉSULTATS
Tirage du 95-03-14

12	13	15	17	20
21	22	23	25	28
31	32	35	44	48
51	52	57	64	68

Prochain tirage: 95-03-15
T.V.A. le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

POUR UN TEMPS LIMITÉ

L'ÉVÉNEMENT:

ELANTRA 1995

- Moteur 4 cylindres à DACT, 16 soupapes
- Transmission manuelle 5 vitesses surmultipliée
- Freins antiblocage livrables
- Coussin gonflable côté conducteur livrable (de série sur la GLS)
- Siège du conducteur réglable à 6 positions
- Verrouillage de sécurité des portes arrière
- Chaîne stéréo AM/FM à syntonisation électronique, 4 haut-parleurs
- Banquette arrière avec dossier rabattable 60/40, communiquant avec le coffre
- Et bien davantage

SONATA 1995

- Moteur 137 HP, 4 cylindres à DACT
- Transmission manuelle 5 vitesses surmultipliée
- Deux coussins gonflables livrables (de série sur la GLS)
- Freins antiblocage livrables
- Poutrelles latérales de renfort
- Chaîne stéréo AM/FM à syntonisation électronique, 4 haut-parleurs
- Point d'attache pour siège d'enfant et verrouillage de sécurité des portes arrière
- Direction servo-assistée à assistance variable et colonne de direction ajustable
- Et beaucoup plus

« U N E
O F F R E
D I F F I C I L E

À

**TRANSMISSION
AUTOMATIQUE
SANS FRAIS**

ou **189 \$***
par mois en location.

BATTRE »

**CLIMATISEUR
SANS
FRAIS**

ou **259 \$***
par mois en location.

**L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE
L'INDUSTRIE : 5 ANS/100 000 KM*
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES***
Incluant : • Livraison d'essence • Changement de roue
en cas de crevaison • Déverrouillage • Remorquage



HYUNDAI
On évolue à votre avantage

* Le taux pour la location de 48 mois s'applique uniquement à l'Elantra de base 1995 et à la Sonata GL 1995. Versement initial de 2000 \$, premier versement et dépôt de garantie exigés au moment de l'achat. Transport, immatriculation, préparation et taxes en sus. Des restrictions sur le kilométrage s'appliquent. Sujet à l'approbation du crédit. Il est impossible de combiner les taux de location avec les offres de transmission automatique sans frais (ou crédit équivalent) sur l'Elantra ou la climatisation sans frais (ou crédit équivalent) sur la Sonata. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offres en vigueur dès le 2 mars 1995, pour un temps limité. † Détails chez votre concessionnaire.

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
1-800-463-3818

Automobiles Lévikö Ltée
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Hyundai Laurier Station
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Centre Hyundai
1605 boul. Henrie Bourassa
Québec 522-3738

Hyundai St-Georges
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

Boulevard Hyundai
40 boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

Automobiles Hyundai Matane
1560 du Phare Quest
Matane 562-4444

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles
1199 Chemin Lavernière
Cap-aux-Meules, Québec
986-5566

Garage Jean-Roch Thibeault
909 MGR de Laval
Baie St-Paul 435-2379

Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

LE MONDE



Clinton stoppe les investissements américains dans le pétrole en Iran

WASHINGTON (AFP, AP) — Le président Bill Clinton a décidé d'interdire aux sociétés américaines de participer à l'exploitation des ressources pétrolières en Iran, au moment où, selon Washington, ce pays a un besoin pressant d'investissements étrangers pour le développement de sa production du golfe Persique.

La Maison-Blanche a annoncé hier dans un communiqué que la décision de M. Clinton ferait l'objet d'un décret visant à «interdire à des personnes américaines de conclure des contrats portant sur le financement ou la supervision d'ensemble et la gestion du développement» de ces ressources.

Cette initiative vise un contrat d'un milliard \$ signé au début du mois avec l'Iran par une filiale de Conoco, compagnie pétrolière basée à Houston (Texas), pour l'exploitation de deux énormes gisements «offshore» dans le détroit d'Ormuz.

Il se serait agi du plus gros contrat entre une société américaine et Téhéran depuis la rupture des relations entre les deux pays, en 1980.

Conoco, filiale pétrolière du

giant pétrochimique DuPont de Nemours, a aussitôt annulé ce contrat.

Le décret a «rendu la position du gouvernement (américain) très claire», a affirmé la compagnie dans un communiqué. «DuPont et Conoco se targuent d'être de bons citoyens» et «Conoco ne se conformera pas à l'accord», a-t-elle ajouté.

La mesure, a précisé la Maison-Blanche, a été motivée par «les actions et politiques de l'Iran, dont (son) soutien au terrorisme international, (ses) efforts pour saper le processus de paix au Moyen-Orient» et ses tentatives pour se doter d'armes de destruction massive.

Décret anti-iranien

Elle intervient à un moment où l'Iran a du mal à atteindre son quota de production fixé par

l'OPEP et où «l'économie iranienne est faible», a relevé le secrétaire adjoint à l'Énergie, Bill White.

Le gouvernement se défend de vouloir combler une faille dans la réglementation commerciale restrictive adoptée à l'égard de l'Iran dans la foulée de la crise des otages américains. Le sous-secrétaire d'État Peter Tarnoff a ainsi souligné que la décision de M. Clinton était «conséquente avec la politique suivie depuis un moment» par les États-Unis.

Le contrat de Conoco avait mis en exergue la contradiction croissante entre la politique de Washington et les pratiques commerciales des sociétés américaines. Les États-Unis veulent isoler l'Iran et accroître les pressions, afin de contraindre Téhéran à changer de régime.

Mais l'interdiction formulée par M. Clinton n'empêchera pas les compagnies américaines de continuer à acheter du pétrole iranien.

Malgré les très mauvais rapports entre les deux pays, les sociétés pétrolières américaines sont en effet devenues les principaux par-

tenaires de l'Iran en matière d'achat de brut. Les États-Unis ayant interdit les importations de produits iraniens, ce pétrole est ensuite traité dans des raffineries en Europe et réexporté.

Selon des spécialistes toutefois, la décision de Clinton préfigure un resserrement de la politique US. Un projet de loi devrait être présenté au Congrès par le sénateur républicain Alfonse D'Amato, qui interdirait aux compagnies américaines l'achat de pétrole iranien, a souligné Bill Randolph, analyste chez Salomon Brothers.

La Maison-Blanche n'aurait pas encore pris position sur ce projet de loi. Le contrat avec Conoco, dit-on, aurait été «radicalement différent» de ces pratiques dans le sens où il aurait «dangereusement accru la capacité» de l'Iran à financer sa politique.

Washington a souhaité que d'autres pays emboîtent le pas, allusion à la pétrolière française Total, concurrente de Comoco dans les négociations avec l'Iran et susceptible de reprendre le contrat de Comoco.

Le prince Charles a-t-il un demi-frère sosie...?

LONDRES (Reuter, AP) — Le palais de Buckingham a écarté d'un démenti agacé, hier, tout lien entre un technicien allemand de 48 ans et le prince Charles, dont il est le sosie.

«Les oreilles, le nez, les lèvres sont étrangement identiques. Vient-on de découvrir un demi-frère allemand au prince Charles?» titrait, hier, le quotidien populaire Bild en reproduisant en «une» la photo de Genter Focke.

Selon Bild, l'homme aux grandes oreilles serait né le 12 juillet 1946, neuf mois après une aventure supposée du prince Philip, alors officier de marine, dans le port de Bremerhaven.

Un an plus tard, Philip épousera la future reine Elisabeth.

«Je suis certain que le prince Philip est mon père. Ne lui ressemblai-je pas?» a confié au journal le sosie, qui vit dans la ville de Corby, dans le centre de l'Angleterre.

«Je ne demande pas d'argent à la famille royale, je veux seulement rencontrer mon père», ajoute Focke, qui affirme avoir

établi avec certitude sa filiation mais n'en fournit aucune preuve.

Focke dit que sa mère, aujourd'hui décédée, ne lui a jamais révélé qui était son père, se bornant à lui dire que c'était un marin de sang bleu mais d'origine cosmopolite rencontré à Bremerhaven. Le prince Philip est d'origine grecque.

Commandant en second du destroyer Whelp, à l'époque, il a assisté en septembre 1945 à la capitulation japonaise, mais on ne sait trop où il se trouvait dans les mois qui ont suivi.

C'est une tante de Focke qui aurait décelé la ressemblance sur une photographie du prince consort jeune.

«Ce ne sont que des racontars. Nous ne connaissons absolument rien de cet homme», a tranché le palais de Buckingham.

Pendant ce temps, le prince Charles visitait hier la Vallée des Rois antiques, en Égypte...

50 gardiens blessés dans une prison de l'Irlande du Nord



Une mutinerie à la prison de haute sécurité de Maze, à Belfast, qui a duré près de dix heures et a fait 50 blessés parmi les gardiens, a pris fin, hier soir. Tous les prisonniers ont été ramenés dans leurs blocs et le personnel a repris le contrôle de la situation. Il y a eu beaucoup de dégâts dont on fera la description, aujourd'hui. Trois gardiens ont reçu des coups de barres de fer à la tête quand le personnel a affronté des membres de la Force des volontaires de l'Ulster (UVF - milice loyaliste, interdite), soupçonnés de cacher de la drogue. L'hôpital où les blessés ont été conduits a indiqué que l'un des gardiens est très gravement atteint, deux autres sont «grièvement» touchés, alors que le ministère de l'Irlande du Nord a précisé que plus de 50 autres gardiens ont dû quitter leurs postes en raison de blessures plus légères, d'inhalation de fumée et de stress. Jusqu'à 150 prisonniers, membres de la UVF, dont beaucoup sont emprisonnés à vie pour meurtre, ont pris part aux incidents. Les mutins ont mis le feu, rapidement maîtrisé par les pompiers, avant de grimper sur les toits. Lundi, le personnel a affirmé qu'en janvier il avait averti la direction à deux reprises que des troubles se préparaient en raison du manque de discipline. L'année dernière, les loyalistes avaient tellement endommagé la prison de Crumlin Road à Belfast que des bâtiments avaient dû être fermés et les prisonniers transférés à Maze.

Poursuite du calvaire des femmes en Algérie

TUNIS (Reuter, AFP) — Des islamistes présumés ont à nouveau abattu trois femmes, hier, à leurs domiciles lors de deux raids distincts à leur domicile à l'est d'Alger, rapporte l'agence de presse algérienne APS reçue à Tunis.

La veille, une écolière a été égorgée devant son collège dans les environs de Blida, à 50 km au sud d'Alger, et trois autres femmes, dont la fiancée d'un policier, ont été assassinées samedi à quelques heures d'intervalle à l'est de la capitale.

Les photos insoutenables du cadavre de Fatima Ghodbane, 15 ans, la gorge tranchée, le visage lardé de coups de couteaux, s'étaient, hier, à la Une de la quasi-totalité des quotidiens algériens.

Deux des dernières victimes, Halima Toumi, 29 ans, et Hafida Bouguera, 25 ans, ont été abattues, hier, avant l'aube au domicile de la première, dans le quartier Oued Djakar de Réghaia, à 35 km à l'est d'Alger.

Dans la même localité et le même jour, un couple, Hadj Mahfoud Hocine, chômeur de 45 ans, et son épouse Zineb, 39 ans,

ont été abattus également à leur leur domicile de Réghaia.

Cette vague de meurtres de femmes survient une semaine après la «condamnation à mort» de cinq dirigeants du Front islamique de salut (FIS) et du Groupe islamique armé (GIA), lequel avait menacé de s'attaquer aux familles de policiers si les militants islamistes détenus n'étaient pas libérés.

112 femmes, dont six écolières ont été assassinées par des islamistes armés présumés entre août 1993 et décembre 1994 et 28 autres ont été enlevées et ont subi des viols ou sévices.

«Nos paroles de condoléances sonnent de plus en plus creux, sont de plus en plus vaines face à la douleur des familles de victimes innocentes. Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous unir face à la bête immonde», ont déclaré, hier, les femmes algériennes pour l'égalité des droits.

Neuf casques bleus français tués dans un accident à Sarajevo

SARAJEVO (Reuter, AFP) — Neuf casques bleus français ont été tués et quatre autres blessés, hier, dans un accident de la route près de Sarajevo, où le ministre de la Défense François Léotard s'est rendu dans l'après-midi.

«Les soldats se trouvaient dans un véhicule tracté qui s'est écrasé dans un ravin pendant la traversée de la zone démilitarisée du mont Igman», a déclaré le commandant Pierre Chavancy, un porte-parole français de l'ONU à Sarajevo.

Huit soldats ont été tués sur le coup. Un neuvième a succombé à ses blessures après son transport dans un centre médical de l'ONU à Sarajevo.

L'émissaire de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a précisé que l'accident s'était produit sur le mont Igman dans un secteur contrôlé par les forces gouvernementales, face aux lignes serbes.

En déplacement à Montpellier, le premier ministre français Édouard Balladur a fait part de sa «très grande peine». «Je pense à ces jeunes. Je pense à leurs familles et je m'incline devant leur douleur et leur sacrifice», a-t-il dit.

C'est l'incident le plus grave

survenu à la FORPRONU depuis le début de sa mission en ex-Yougoslavie en 1992. Au total, 148 casques bleus ont trouvé la mort en ex-Yougoslavie.

Décision imminente d'Ottawa

Entre-temps, le gouvernement canadien décidera d'ici deux semaines s'il renouvelle l'engagement du Canada dans l'opération de maintien de la paix en Bosnie et en Croatie, a déclaré à Ottawa, hier, le ministre fédéral des Affaires étrangères, André Ouellet.

La participation des Casques bleus canadiens aux opérations des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie est encouragée par des pays comme la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, a affirmé M. Ouellet devant un comité parlementaire à Ottawa.

«Nous avons le sentiment que notre contribution (en Bosnie et en Croatie) est une contribution importante», a estimé M. Ouellet,

ajoutant que les soldats canadiens étaient très fiers de participer à de telles missions.

Le Bloc québécois (opposition officielle à la Chambre des communes) est favorable au renouvellement de l'engagement canadien en Bosnie et en Croatie «aussi longtemps qu'il y a un besoin», a indiqué le député du Bloc Stéphane Bergeron.

«Les missions de maintien de la paix sont une des marques du Canada», a ajouté M. Bergeron.

Les responsables des 16 pays de l'OTAN se pencheront pour la première fois aujourd'hui à Bruxelles sur un rapport militaire de centaines de pages consacré aux conditions dans lesquelles les forces de l'ONU pourraient se retirer de l'ex-Yougoslavie.

Envisagée surtout dans le cas de la Bosnie, où la trêve en vigueur expire en avril sans qu'une solution n'ait été trouvée, cette opération qui demanderait l'aide de l'OTAN, impliquerait des milliers de troupes et des dizaines d'avions et de navires, en faisant la plus importante jamais conduite par l'Organisation.

Au Chiapas, Zedillo recule un tantinet

(D'après AFP) — Le gouvernement mexicain a affirmé, hier, que la révocation des ordres d'arrestation à l'encontre des dirigeants zapatistes et le retrait de l'armée de la zone de conflit avaient pour objectif de faciliter les négociations de paix dans le Chiapas.

Le ministère de l'Intérieur a indiqué que l'armée mexicaine a reçu l'ordre de se retirer de «tous les points» militaires de la zone de conflit dans le Chiapas (sud), théâtre d'une insurrection des guérilleros indiens depuis le 1er janvier 1994.

Les ordres d'arrestation émis le 9 février dernier à l'encontre de cinq leaders de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), y compris le «sous-commandant» masqué Marcos, ont également été annulés.

Il a cependant souligné que l'armée continuera à envoyer des «patrouilles restreintes» dans la zone «uniquement pour parer à toute éventualité militaire», ainsi que pour ravitailler et relever les troupes.

La révolte qui couvait depuis longtemps dans le Chiapas et qui faisait peser en permanence une menace d'instabilité politique sur le Mexique, a finalement contribué à saper la confiance dans le pays.

Un avant-goût de tensions en décembre a accéléré la chute du peso, précipitant l'économie du pays dans sa plus grave crise depuis celle provoquée par la dette extérieure en 1982.

Les rebelles avaient fait du retrait des militaires de la zone de conflit une des conditions à la reprise des négociations de paix qui n'avançaient pas depuis juin 1994.

Une rencontre rebelles-gouvernement en janvier n'a mené à rien, et le 9 février le président Ernesto Zedillo avait ordonné l'envoi de troupes dans la brousse de Lacandona, le fief des rebelles, et les collines rocailleuses alentour, afin d'arrêter les dirigeants zapatistes. Mais elles en sont revenues les mains vides.

Les nouvelles mesures du gouvernement ne répondent pas tout à fait aux exigences de l'EZLN demandant le retrait des troupes gouvernementales sur les positions qu'elles occupaient avant le 9 février.

Le ministère de l'Intérieur a néanmoins estimé que ces mesures devraient «favoriser la création d'une atmosphère propice à l'ouverture du dialogue et à la négociation».

Le gouvernement affirme qu'il désire encourager le retour à une vie quotidienne normale dans cette zone, où des milliers de paysans indiens ont abandonné leurs communautes et vivent actuellement dans des conditions précaires. Afin d'encourager les populations déplacées à regagner leurs maisons, «les points de contrôle militaires seront supprimés dans la zone du conflit», déclare le ministère.



Le président de Cuba, Fidel Castro, a visité la Tour Eiffel au cours de la deuxième journée d'une visite officielle de quatre jours en France.

Castro suscite une polémique à Paris

PARIS (D'après AFP) — La visite de Fidel Castro en France, qui a fait du tourisme hier matin avant de rencontrer des représentants du patronat français, a suscité une polémique, de nombreuses personnalités politiques dénonçant la réception d'un « dictateur ».

Le président cubain a appelé les patrons français à « jouer un rôle exemplaire » à Cuba en investissant dans l'île, « le seul pays au monde encore soumis à un blocus par les États-Unis ».

250 patrons réunis par le Conseil national du patronat français (CNPF) ont accueilli debout et sous des applaudissements nourris le chef de l'État cubain.

De très nombreuses personnalités politiques ont cependant condamné la visite de quatre jours du « lider maximo » en France, considérant qu'il est un « dictateur ». Nicolas Sarkozy, porte-parole du premier ministre-candidat à l'élection présidentielle, Édouard Balladur, s'est dit, hier, « réservé » sur cette visite.

Invité par le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, et reçu lundi avec les honneurs dus à un chef d'État par le président socialiste François Mitterrand et le président gaulliste de l'Assemblée nationale (chambre des députés), Philippe Séguin, le numéro un cubain n'aura eu aucun contact avec des membres du gouvernement.

Pour M. Castro, cette première visite dans un pays occidental depuis 36 ans, constitue la fin d'un « apartheid ». Il a dénoncé lundi devant l'UNESCO le « blocus criminel » des Américains contre son pays.

Le président Mitterrand a rappelé, lundi, lors d'un entretien avec M. Castro qu'il « n'avait cessé de répéter que le maintien de l'embargo contre Cuba était une erreur », a indiqué son porte-parole Jean Musitelli. M. Mitterrand a également évoqué la question des Droits de l'homme à Cuba, a déclaré à la presse le sénateur socialiste

Claude Estier, un proche du chef de l'État français.

Le candidat socialiste à l'élection présidentielle, Lionel Jospin, a pour sa part pris, hier, le contre-pied de l'épouse du président Mitterrand, qui avait déclaré dimanche que M. Castro « n'a rien d'un dictateur », en affirmant qu'il ne fallait « pas avoir un scrupule à dire que le régime de Fidel Castro est un régime de dictature ».

Le représentant de la droite nationaliste à l'élection présidentielle Philippe de Villiers a qualifié ce voyage de « scandaleux ».

À l'inverse, André Lajoie, membre du secrétariat national du Parti communiste, a souhaité que la visite de M. Castro en France puisse « amplifier l'action menée au niveau international pour faire cesser le blocus contre Cuba ».

Devant les patrons français, M. Castro les a félicités de « ne pas se laisser impressionner par le blocus américain » et de « résister à certaines pressions extérieures ». « Des centaines d'entreprises américaines parlent avec nous, certaines ont signé des accords préalables » à une éventuelle levée de l'embargo. Les Américains « se sentent discriminés alors qu'ils voient des Français, des Espagnols, des Allemands venir chez nous », a-t-il dit.

« À l'âge que j'ai, ce n'est pas le moment de devenir capitaliste », a-t-il dit. Il a cité en exemple la Chine, qui a été « sage » dans sa conversion à l'économie de marché et « avance dans l'ordre » alors que certains « amis » de l'ex-bloc soviétique « ont voulu tout changer du jour au lendemain ».

Dans un discours fleuve, Castro a détaillé les avantages offerts par Cuba aux investisseurs.

En Bref

■ 400 soldats britanniques retirés de l'Ulster

LONDRES (Reuter) — La Grande-Bretagne a annoncé, hier, le retrait de 400 de ses soldats stationnés en Irlande du Nord. Il s'agit de la première mesure de ce type depuis l'annonce en septembre et octobre de cessez-le-feu par les catholiques de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et les groupes paramilitaires protestants. Le président du Sinn Fein, branche politique de l'Ira, Mitchel McLaughlin, a espéré dans un communiqué que cette décision britannique marquerait « le début du processus de démilitarisation totale qui débouchera sur un retrait définitif des toutes les troupes britanniques ».

■ Matraques, canons à eau et chiens policiers

ANKARA (Reuter) — La brigade anti-émeutes turque a dispersé hier, à l'aide de matraques, canons à eau et chiens policiers 2000 manifestants qui protestaient dans le centre d'Ankara contre les émeutes qui ont fait au moins 15 morts en deux jours à Istanbul. Dix-sept policiers et 13 manifestants ont été blessés et 20 personnes interpellées. Les incidents ont éclaté quand la police a empêché la foule de se rendre au parlement. Les manifestants ont vivement réagi, lançant pierres et bâtons contre les barricades. Ils entendaient dénoncer les attentats, dimanche, contre quatre cafés et une pâtisserie d'Istanbul fréquentés par des Alaouites. La fusillade avait fait deux morts et au moins 15 blessés, selon l'agence de presse anatolienne.

■ Une visite endeuillée par la mort d'un enfant

GAZA (AFP) — Le premier ministre britannique John Major a offert hier à Gaza son plein soutien au chef de l'OLP Yasser Arafat, mais sa visite a été endeuillée par la mort d'un enfant tué par un policier. Mubarak Abdallah Roagh, 10 ans, a été mortellement atteint par une balle qu'un garde du corps de M. Arafat a tiré par méprise en nettoyant son arme. L'incident a eu lieu dans le camp de réfugiés de Chatti, proche de Gaza, où M. Major devait se rendre. Ce dernier a annulé cette partie de sa visite.

■ Deux gitans blessés par une poupée piégée

PISE, Italie (Reuter) — Deux petits gitans ont été grièvement blessés hier par l'explosion d'une poupée piégée que venait de leur offrir un automobiliste, a fait savoir la police de Pise. Emran Demirov, trois ans, et sa soeur Sengul, 13 ans, mendiaient à une sortie de l'autoroute Pise-Florence quand un conducteur s'est arrêté pour leur faire un cadeau. La poupée a explosé dans les mains de la fillette dès qu'elle a débâillé le papier qui l'entourait, a expliqué la police. Emran risque de perdre l'usage d'un de ses yeux. Sa soeur est grièvement atteinte aux bras et aux jambes, ont précisé les médecins.

Agent(e) Représentant(e) Courtier(ière) alimentaire

À commission, pour la région métropolitaine de Québec. Doit avoir de l'expérience et contacts dans l'industrie des services alimentaires (hôpitaux-hospices-hôtels-restaurants, etc.). Le(a) candidat(e) idéal(e) sera préférentiellement bilingue et représente couramment d'autres lignes pour l'industrie ci-dessus mentionnée. Nous avons une clientèle établie et la région a beaucoup de potentiel pour expansion. Si vous êtes autonome et possédez les qualités requises, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessous ou par télécopieur à 1-905-678-9334.

Pierre Blair, Directeur des ventes
Oetker Itée
2229, rue Drew
Mississauga (Ontario) L5S 1E5

INGÉNIEUR(E) DE PROCÉDÉ/CONTRÔLE

FRASER INC., une filiale de Foresterie Noranda, est présentement à la recherche d'un(e) ingénieur(e) de procédé/contrôle pour ses opérations à Edmundston, Nouveau-Brunswick. Ce complexe industriel de pâte au bisulfite et de pâte mécanique comprend aussi des installations de recyclage et une usine de fabrication de carton-boîte.

Se rapportant au superviseur de l'ingénierie, l'ingénieur(e) de procédé/contrôle est responsable des projets majeurs en ce qui concerne l'installation de systèmes de distribution contrôlée.

Les candidats seront considérés selon les qualifications suivantes:

- Connaissance des procédés des pâtes, instrumentation, systèmes automatisés de contrôle, contrôle de procédé, informatique, systèmes D.C.S. et P.L.C.
- Posséder un degré en génie électrique avec un entraînement plus spécifique contrôle de procédé préférentiellement avec expérience. Cependant, les candidats possédant un degré en génie chimique avec expérience en procédé/contrôle seront aussi considérés
- Minimum de cinq (5) années d'expérience en pâte et papier
- Être bilingue (français et anglais)

Le candidat idéal possèdera d'excellentes aptitudes en organisation, communication, santé et sécurité et leadership.

Fraser inc. offre un programme d'avantages sociaux très compétitifs.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur résumé **AU PLUS TARD LE 22 MARS 1995** à:

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
Fraser Inc. - Opérations d'Edmundston
27, rue Rice
Edmundston, Nouveau-Brunswick E3V 1S9
Télécopieur: 506-737-2123

INGÉNIEUR(E) CIVIL(E)

FRASER INC., une filiale de Foresterie Noranda, est présentement à la recherche d'un(e) ingénieur(e) civil(e) pour ses opérations à Edmundston, Nouveau-Brunswick. Ce complexe industriel de pâte au bisulfite et de pâte mécanique comprend aussi des installations de recyclage et une usine de fabrication de carton-boîte.

Se rapportant au superviseur de l'ingénierie, l'ingénieur(e) de secteur est responsable de fournir l'expertise en ingénierie pour notre département de la maintenance du bois et de la pâte mécanique.

Les candidats seront considérés selon les qualifications suivantes:

- Posséder un degré en génie civil
- Minimum de 3 à 5 années d'expérience en pâte et papier
- Être bilingue (français et anglais)

Le candidat idéal possèdera d'excellentes aptitudes en organisation, communication, santé et sécurité et leadership.

Fraser inc. offre un programme d'avantages sociaux très compétitifs.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur résumé **AU PLUS TARD LE 22 MARS 1995** à:

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
Fraser Inc. - Opérations d'Edmundston
27, rue Rice
Edmundston, Nouveau-Brunswick E3V 1S9
Télécopieur: 506-737-2123

AVIS DIVERS / APPELS D'OFFRES / SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES

PROJET: SALLE COMMUNAUTAIRE (Construction) ET AUDITORIUM DE L'ÉCOLE POLYVALENTE D'AMQUI (Renovation)

PROPRIÉTAIRE: VILLE D'AMQUI
20, rue Hôtel de Ville
Amqui (Québec)
G0J 1B0
Tél.: (418) 629-4242
Fax: (418) 629-4090

ARCHITECTE: BENOÎT PROULX, ARCHITECTE
149, rue St-Germain Est
Bureau 302
Rimouski (Québec)
G5L 1A9
Tél.: (418) 723-5543
Fax: (418) 723-4538

INGÉNIEURS: MRC DE LA MATAPEDIA
Service du Génie municipal
123, rue Desbriens, C.P. 2020
Amqui (Québec)
G0J 1B0
Tél.: (418) 629-2053
Fax: (418) 629-3195

INGÉNIEURS: DENIS THIBAUT ET ASSOCIÉS
(Ventilation)
188, Eveche Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4H9
Tél.: (418) 723-5027
Fax: (418) 723-5072

La Ville d'Amqui, Propriétaire, demande des soumissions pour la construction d'une salle communautaire et la rénovation de l'auditorium de l'École polyvalente d'Amqui, les deux (2) projets étant situés à Amqui, comté de Matapédia, province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés ou obtenus aux bureaux de la MRC de la Matapédia contre un dépôt de cent dollars (100\$) sous forme de chèque visé émis à l'ordre du propriétaire, dépôt qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues aux bureaux du propriétaire jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le 18e jour du mois d'avril 1995 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent cinquante mille dollars (150 000\$) à l'ordre du Propriétaire, la Ville d'Amqui, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Une visite de l'auditorium existant de l'école polyvalente d'Amqui aura lieu le 31 mars 1995 à 14h (rendez-vous à l'entrée principale de l'école).

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Monsieur Mario Lavoie
Greffier

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **686-3270**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

MODAL

La Habitations Modal recherchent des

VENDEUR(EUSE)

pour ses points de vente.

Expérience de vente nécessaire; honnêteté et disponibilité.

Contactez madame Trempe, du lundi au vendredi entre 9h et 17h à:

681-7873

UN GRAND CENTRE COMMERCIAL DE LA RÉGION DE QUÉBEC EST À LA RECHERCHE D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE) PROMOTION ET PUBLICITÉ (POUR UN REMPLACEMENT DE MATERNITÉ)

EXIGENCE: Baccalauréat en administration, option marketing ou baccalauréat en communication. Autonome et innovateur(trice). Toute autre qualité professionnelle sera sérieusement considérée.

EXPERIENCE: Cinq (5) ans en promotion et publicité.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Dépt 9300, Le Soleil
925, chemin St-Louis
C.P. 1547, succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6

ville de Rivière-du-Loup

APPEL D'OFFRES

AQUEDUC, ÉGOUTS ET VOIRIE PARC INDUSTRIEL PHASE II OUEST

La Ville de Rivière-du-Loup demande des soumissions pour la construction des services d'aqueduc, d'égouts, d'éclairage et de voirie dans le Parc industriel Phase II Ouest.

Le principal du contrat consiste à exécuter les travaux suivants:

- 1175 mètres linéaires de pose de conduite d'aqueduc de 200 mm de diamètre avec divers accessoires
- 7 bornes-fontaines
- 873 mètres linéaires de pose de conduite d'égout sanitaire de 250 mm et 300 mm de diamètre
- 877 mètres linéaires de pose de conduite d'égout pluvial de 300 mm à 600 mm de diamètre
- 61 mètres linéaires de fossé
- 20 regards de 900 mm de diamètre
- 1175 mètres linéaires d'excavation et remblai de gravier
- 20 puisards de drainage de surface
- 22 lampadaires
- 155 mètres linéaires de bordure de béton
- 350 tonnes métriques de pavage

Les plans et devis pourront être obtenus en s'adressant au bureau du service Technique, 553, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup, à partir du mardi 14 mars 1995.

Un versement de cent dollars (100 \$) toutes taxes incluses sera exigé pour obtenir les documents nécessaires. Ce dépôt sera remboursé aux entrepreneurs qui auront présenté une soumission et qui retourneront en bon état les plans et devis, quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions.

Un chèque accepté pour un montant représentant 5% du total de la soumission ou une garantie de soumission d'une compagnie d'assurance pour un montant représentant 10% du total de la soumission, payable à l'ordre de la Ville de Rivière-du-Loup, devra accompagner l'offre.

Les soumissions devront nous parvenir au plus tard le mercredi 5 avril 1995 à 16h et elles seront ouvertes immédiatement au bureau du Greffier, être adressées par poste recommandée ou remises de main-à-main à l'adresse suivante:

La Ville de Rivière-du-Loup
Hôtel de ville
85, rue Hôtel-de-Ville, C.P. 37
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3Y7
À l'attention de M. Georges Deschênes
Greffier

Les enveloppes devront porter la mention **PARC INDUSTRIEL PHASE II OUEST**.

De plus, la Ville de Rivière-du-Loup ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Jean-Yves Bourgoïn, Ing.
Directeur Service Technique
Ville de Rivière-du-Loup

IRVING

J.D. IRVING, LIMITÉE

Un chef de file dans l'industrie des produits forestiers aux Maritimes reconnu pour la qualité de ses produits, son service et sa gestion environnementale, est à la recherche de personnes dynamiques pour se joindre à notre équipe de division forestière (opérations de coupes et de sylviculture) comme:

FORESTIER(IÈRE)S TECHNICIEN(NE)S FORESTIER

Les personnes recherchées sont des professionnelles avec des qualifications d'une institution reconnue possédant plusieurs années d'expérience de terrain. Les possibilités d'emplois sont de nature permanente et saisonnière et sont disponibles à plusieurs endroits au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Si vous êtes une personne autonome, dynamique et que vous possédez une forte détermination d'accomplissement, veuillez faire parvenir votre demande avant le 30 mars 1995 à:

J.D. IRVING, LIMITÉE
B.P. 204
Edmundston, N.-B.
E3V 3K8
Téléphone: 506-735-6271
Télécopieur: 506-739-5168

Grandir avec nous!

CHESTERTON QUÉBEC

VENTES INDUSTRIELLES

- Êtes-vous persuasif et persistant?
- Possédez-vous des aptitudes mécaniques?
- Est-ce que la vente industrielle vous intéresse?
- Êtes-vous bilingue?
- Possédez-vous une voiture?

Nous offrons un poste de niveau junior au sein d'une entreprise manufacturière multinationale renommée. La rémunération par commission offre un potentiel très élevé. Nous vous assignerons un territoire dans la région de Montréal/Ottawa ou Québec et nous vous formerons à notre centre d'entraînement aux États-Unis sur une période de six mois, une semaine par mois en classe, touchant aux techniques de ventes et aux produits Chesterton. Les candidats doivent être vifs d'esprit, agressifs et déterminés à gagner des revenus supérieurs. Une expérience minimale de deux ans dans le domaine de la vente est requise.

Toutes les applications sont strictement confidentielles.

Pour une entrevue, envoyer votre curriculum vitae au:

3465, rue Ashby
St-Laurent (Québec)
H4R 2K3
À l'attention de Vincent Chimenti

LE MARCHÉ BORSIER

MONTREAL

Indice des valeurs industrielles: 2079,41 en hausse de 9,94. Volume des transactions: 10,2 millions d'actions. Titres en hausse: 139. Titres en baisse: 139. Inchangés: 126.

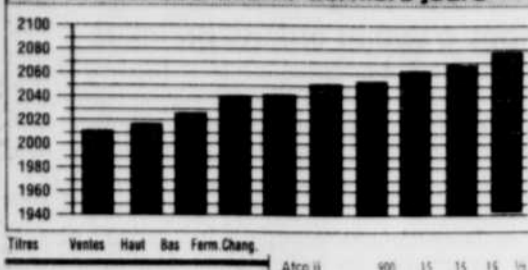


Table listing various stocks and their prices in Montreal, including indices like TSE 300, TSE 100, and TSE 35.

LE MARCHÉ BORSIER

Indice des valeurs industrielles: 4190,54 en hausse de 12,63. Volume des transactions: 58,7 millions d'actions. Titres en hausse: 356. Titres en baisse: 357. Inchangés: 323.

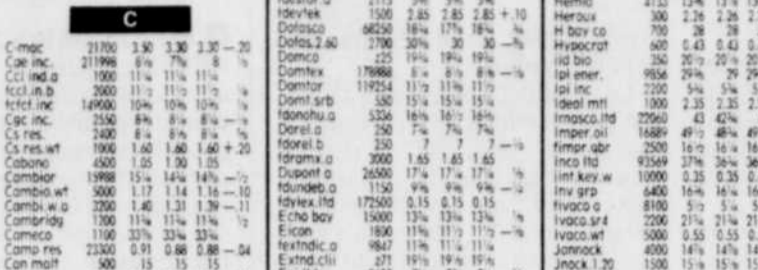


Table listing various stocks and their prices in Toronto, including indices like TSE 300, TSE 100, and TSE 35.

Explication des codes Montréal / Toronto - La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précède d'un \$, A et B différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, p ou o - actions assujetties à des règlements, f - action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, p - privilégiées, r - actions privilégiées dernier dividende pas encore versé, u - unités de capital-actions, v - dividende variable, z - lot brisé, Wt ou W - Bon de souscription (warrant).

Large table of stock prices and market data for Montreal and Toronto, organized by market cap and sector.

TORONTO

Indice des valeurs industrielles: 4190,54 en hausse de 12,63. Volume des transactions: 58,7 millions d'actions. Titres en hausse: 356. Titres en baisse: 357. Inchangés: 323.

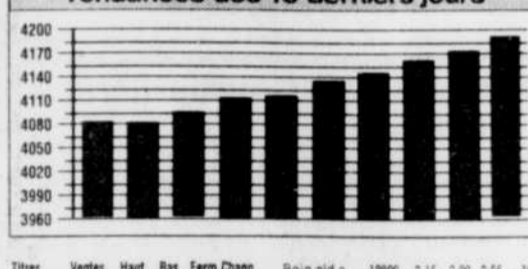


Table listing various stocks and their prices in Toronto, including indices like TSE 300, TSE 100, and TSE 35.

TORONTO

Indice des valeurs industrielles: 4190,54 en hausse de 12,63. Volume des transactions: 58,7 millions d'actions. Titres en hausse: 356. Titres en baisse: 357. Inchangés: 323.

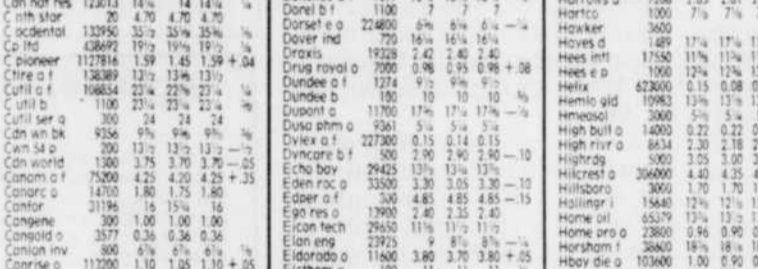


Table listing various stocks and their prices in Toronto, including indices like TSE 300, TSE 100, and TSE 35.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 4048,75 en hausse de 23,52. Volume des transactions: 346 millions d'actions. Titres en hausse: 772. Titres en baisse: 748. Inchangés: 748.

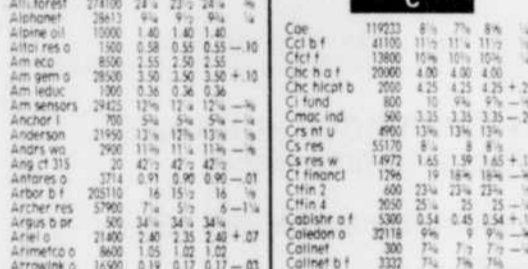


Table listing various stocks and their prices in New York, including indices like Dow Jones.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 4048,75 en hausse de 23,52. Volume des transactions: 346 millions d'actions. Titres en hausse: 772. Titres en baisse: 748. Inchangés: 748.

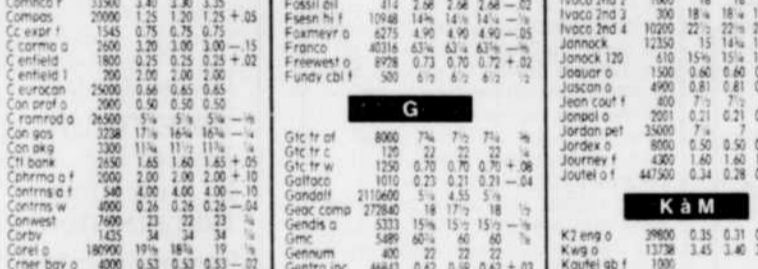


Table listing various stocks and their prices in New York, including indices like Dow Jones.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 4048,75 en hausse de 23,52. Volume des transactions: 346 millions d'actions. Titres en hausse: 772. Titres en baisse: 748. Inchangés: 748.



Table listing various stocks and their prices in New York, including indices like Dow Jones.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 4048,75 en hausse de 23,52. Volume des transactions: 346 millions d'actions. Titres en hausse: 772. Titres en baisse: 748. Inchangés: 748.



Table listing various stocks and their prices in New York, including indices like Dow Jones.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 4048,75 en hausse de 23,52. Volume des transactions: 346 millions d'actions. Titres en hausse: 772. Titres en baisse: 748. Inchangés: 748.

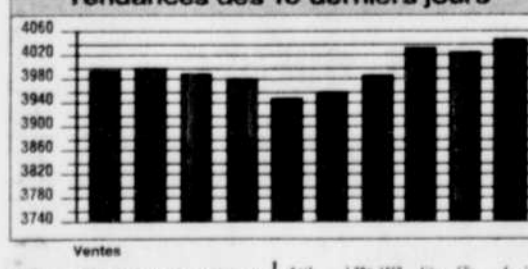


Table listing various stocks and their prices in New York, including indices like Dow Jones.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 4048,75 en hausse de 23,52. Volume des transactions: 346 millions d'actions. Titres en hausse: 772. Titres en baisse: 748. Inchangés: 748.

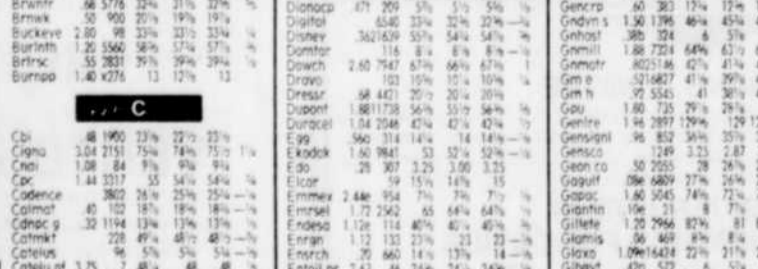


Table listing various stocks and their prices in New York, including indices like Dow Jones.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 4048,75 en hausse de 23,52. Volume des transactions: 346 millions d'actions. Titres en hausse: 772. Titres en baisse: 748. Inchangés: 748.

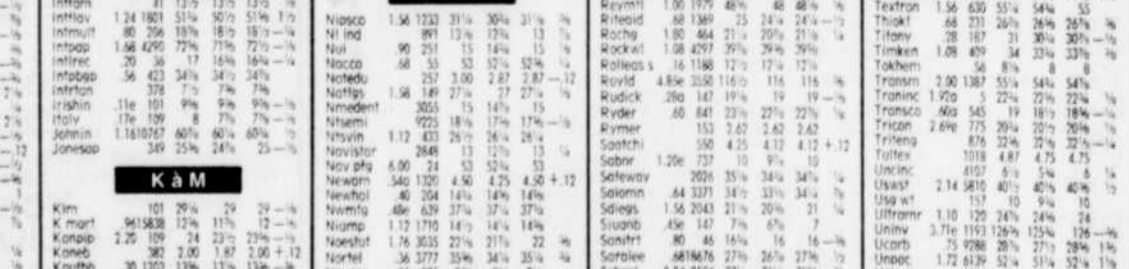


Table listing various stocks and their prices in New York, including indices like Dow Jones.

FONDS MUTUELS

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30. Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont basés sur des données de l'information financière.

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections for 'Membres du L'IFPC', 'FONDS MUTUELS', and 'Membres du L'IFPC'.

TITRES AU COMPTOIR

TORONTO - Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Table of stock market transactions with columns for ticker symbol, price, volume, and bid/ask prices.

L'ÉCONOMIE

Table of economic indicators and exchange rates, including sections for 'FONDS', 'MARCHÉS', 'ÉCHANGES', and 'INDICATEURS ÉCONOMIQUES'.

OPTIONS NÉGOCIÉES

Table of negotiable options with columns for contract name, price, and volume.

MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

TORONTO

Table of Toronto stock market transactions.

MÉTAUX

LONDRES (AP) — Le prix des métaux sur le marché de Londres en dollar américain par tonne: cuivre 2930-2931

et plomb 573-573; zinc 1021-1022, aluminium 1811-1812 et nickel 7560-7560.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmises hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture: Pommes de terre (prix du grossiste au détailant, marché de Montréal): Québec, lavées, 7.35-8.50 \$ le 50 lb, 3.17-3.32 \$ le 20 lb, 1.61-1.75 \$ le 10 lb, 9.13-9.50 \$ extra-grosses le 50 lb, 10.21-10.81 \$ 45, 9.50-

11.25 \$ 10 lb, le du Prince-Édouard, brossées, 8.15-8.25 \$ le 50 lb, 3.56-4.05 \$ le 20 lb, 1.81-1.95 \$ le 10 lb, 9.96-11.00 \$ extra-grosses le 50 lb, 11.38-11.5 010 \$ 45 lb, 10.92-11.00 \$ 45 lb, Québec, rouges-lavées, 2.01-2.25 \$ le 10 lb, 11.25-11.32 \$ extra-grosses le 50 lb, 10.96-13.01 \$ 45 lb, 10.25-12.23 \$ 45 lb.

BÉNÉFICES

par la Presse canadienne Archer Resources Ltd.: année prenant fin le 31 décembre 1994, 9 300 000 \$, 50 c l'action, 1993, 5 868 000 \$, 46 c l'action, Revenu, 1994, 50 500 000 \$, 1993, 29 067 000 \$.

Silcorp Ltd.: année prenant fin le 25 décembre, 1994, 6 870 000 \$, 1.71 \$ l'action, 1993, 2 242 000 \$, 75 c l'action, Revenu, 1994, 573 986 000 \$, 1993, 601 546 000 \$.

DIVIDENDES

par la Presse canadienne Dividendes de compagnies annoncées hier, trimestriels à moins d'indication contraire.

Trust Desjardins inc. privilégiées, 40 011 c. Payables le 15 avril. Inscription le 31 mars. Revenu Propriétés Company Ltd. ordinaires, 6 c. Payables le 31 mars. Inscription le 22 mars.

FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Voici une liste partielle des prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes, hier, dans la région montréalaise:

Fruits Pommes, Cortland 20 400 \$ 4 lb Pommes, Empire 157 512 \$ 3 lb Pommes, McIntosh 16 25 195 912 \$ 3 lb Pommes, Spartan 187 512 \$ 3 lb Légumes Bêta-carottes, 6.25-6.90 \$ le sac de 25 lb Carottes, menu, 14.08-15.38 \$ le ctn de 20x12 oz Carottes, 2.60 \$ le sac de 10 lb

Choux verts, 6.20 \$ le sac de 50 lb Choux rouges, 16.33-16.50-17.82 \$ le ctn 40 lb Échalotes, 11.13-12.20 \$ le 10 lb Endives, 8.75-9.35 \$ le 5 lb Gammes d'hanois, 10.79-13.23 \$ le 28 lb Laitue, Boston de serre, 8.70 \$ le ctn de 12 Laitue, Boston, hydro, 12.25-13.86 \$ le ctn de 12 Laitue en feuilles, hydro, 15.881 757 \$ le ctn de 24 Navets blancs, 8.26 \$ le sac de 25 lb Oignons jaunes, 106 724 \$ 2 lb Panais, 4.32-8.65 \$ le sac de 12x1 lb Porteaux, 6.75 \$ le pg de 12 Rutabagas, 8.71-10.75 \$ le 50 lb Mel blanc lq, 39.75-408 012 \$ 750g

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours des céréales étaient généralement à la baisse, hier, sur le marché des denrées de Winnipeg.

Le lin pour livraison en mars a perdu 5.00 \$, clôturant à 24 000 \$. Le canola pour livraison en mars a perdu 7.50 \$, clôturant à 45 850 \$. Le seigle pour livraison en mars est demeuré stable à 11 800 \$. Le blé pour livraison en mars a perdu 10 c à 15 720 \$. L'avoine pour livraison en mars est restée inchangée à 10 950 \$. L'orge de l'Ouest pour livraison en mai a perdu 80 c à 13 320 \$.

CHICAGO (AP) — Les cours du blé à terme augmenté hier, sur le marché des denrées de Chicago, en réponse à l'augmentation de la demande à l'étranger pour le blé américain.

Le blé pour livraison en mars a gagné 2 3/4 c, clôturant à 346 1/2 \$ US le boisseau; le maïs pour livraison en mars est resté inchangé à 2 41 \$ US le boisseau; l'avoine pour livraison en mars a perdu 1/2 c à 124 1/4 \$ US le boisseau; les orzo pour livraison en mars ont gagné 1 c, clôturant à 568 1/2 \$ US le boisseau.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les prix étaient à la hausse, hier, sur le marché canadien des obligations, au cours d'une séance modérément active.

Le court terme était inchangé. Les émissions provinciales et corporatives et le moyen terme étaient en hausse de 15 c, tandis que le long terme avançait de 30 c.

L'argent au jour le jour était disponible à un taux de 8 1/4 %. Ces données ont été fournies par RBC Dominion Securities.

Table with columns: Prix Rend. Chang, GOUVERNEMENT FEDERAL, and various bond symbols like Condo, 7.75, 13-Mer, etc.

LE SOLEIL Radio-Québec Concours Comment appelle-t-on? Des prix d'une valeur approximative de 3 500 \$

MYCOMP Le Maître du Multimédia. Incluant: Processeur Pentium, 8 Mo RAM, cache de 256 Ko, disque rigide 540 Mo, lecteur CD-Rom double vitesse, carte sonore 16 bits, 2 haut-parleurs de qualité, etc.

CONCOURS i'achète Québec! Un cadeau de 20 000 \$ pour payer votre nouveau condo ou votre nouvelle maison. On gagne toujours à choisir Québec!

VOUS PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE? Atteindre vos objectifs de retraite: COMMENT PLANIFIER? Sachez profiter de la hausse actuelle des taux d'intérêt. Diminuez vos impôts pendant vos années de retraite.

Projet de taxe sur les transactions financières. OTTAWA — Une nouvelle taxe sur les transactions financières figure à l'ordre du jour du prochain sommet économique du G7, qui aura lieu à Halifax, a confirmé hier à Ottawa le ministre canadien des Affaires étrangères, André Ouellet.

Nadeau, Provencher & Associés Les spécialistes de la planification des revenus de retraite

Québec, près de la vie! Logements immobiliers à vendre: Les Jardins Merici, Le Chateaubourg du Mesnil, La Samare Des Érables, Les Terrasses Lebourgneuf, Meunier Associés Inc.

Utilisation de l'hormone de croissance sur les vaches laitières

La FNACQ veut une prolongation du moratoire

QUÉBEC — La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ) demande à la ministre de Santé et Bien-être Canada, Mme Diane Marleau, de décréter une prolongation du moratoire sur la somatotrophine bovine recombinante (STBr) pour un temps indéterminé « tant que des études indépendantes des compagnies n'auront pas prouvé hors de tout doute l'innocuité de cette drogue sur la santé animale et humaine ».

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Cette demande s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne entreprise par la FNACQ où l'on invite le gouvernement canadien à se montrer particulièrement prudent dans ce dossier pour le moins controversé.

Selon M. Richard Dagenais, de la fédération, pas moins de 25000 dépliant, dont 3000 en langue anglaise, ont été mis en circulation par les dirigeants de la fédération. On invite les consomma-

teurs québécois à adresser une requête en trois points à la ministre Marleau.

En plus de la demande de prolongation du moratoire, on veut que les autorités fédérales adoptent un étiquetage spécifique pour les produits issus des nouvelles biotechnologies de manière à respecter le droit à l'information des consommateurs.

Dans la même foulée, on demande à Ottawa d'adopter une réglementation stricte entourant la commercialisation des produits issus des nouvelles biotechnologies.

Depuis près de deux ans, la fameuse STBr fait parler d'elle à travers le monde. En fait, toutes les vaches matures secrètent une hormone naturelle que l'on appelle la somatotrophine bovine qui favorise la production laitière.

Des chercheurs américains de la firme Monsanto ont donc créé une hormone artificielle, la somatotrophine bovine recombinante, qui possède la faculté d'accroître de 10 à 25 %, la production lait d'une vache. Cette substance est administrée aux vaches par injection une ou deux fois par mois. Elle a été homologuée aux États-Unis en novembre 1993.

Plusieurs pays

Actuellement, une dizaine de pays ont approuvé la STBr. On pense, entre autres, aux États-Unis, au Mexique et au Brésil. D'autres pays, comme ceux de la Communauté européenne et l'Aus-

tralie, l'ont interdite. Le Canada quant à lui a décidé d'imposer un moratoire sur l'entrée au pays de la STBr. Des études et une enquête publique ont été menées et la réponse finale se fait toujours attendre.

Doute sérieux

Si pour certains la STBr ne représente pas de problème, il en va autrement. Pour la FNACQ, il existe encore un doute sérieux concernant les risques liés à son utilisation et ce tant sur la santé humaine qu'animale et même sur la qualité du lait.

« On doit questionner la pertinence de mettre sur le marché un produit dont l'innocuité à long terme n'a pas été encore complètement prouvée », dit la FNACQ dans son dépliant.

Dans la même foulée, les spécialistes de la fédération se demandent pourquoi encourager des pra-

tiques vétérinaires qui diminuent le bien-être de l'animal alors qu'on a déjà des surplus de lait.

Surplus de lait

De plus, on indique qu'au Canada les surplus de lait provenant de la STBr ne seront pas rachetés par les gouvernements tout simplement parce que les producteurs laitiers sont soumis, contrairement aux États-Unis, à un système de quotas. En regard d'une telle perspective, on croit donc à la FNACQ que la rentabilité globale de la STBr n'est pas assurée et que les baisses du prix du lait seront faibles, voire nulles.

« La FNACQ, dit-on, croit que dans la situation actuelle, les seuls à retirer des bénéfices sur la vente de la STBr sont les fabricants de la drogue et les distributeurs. Surtout, les multinationales américaines qui convoitent le marché canadien. »

Alcan a pris un virage en 1994

MONTREAL (PC) — Dans le rapport annuel d'Alcan Aluminium pour l'exercice 1994, Jacques Bougie, président et chef de la direction et David Morton, président du conseil, y décrivent 1994 comme une année-virage pour l'industrie de l'aluminium.

« Alcan a connu en 1994 un niveau record des livraisons de produits transformés et un retour à la rentabilité », soulignent-ils dans leur message conjoint aux actionnaires.

La Société a enregistré un bénéfice net de 96 millions \$US; il s'agit du premier bénéfice annuel depuis 1990.

Cependant M. Morton, après 40 ans de carrière chez Alcan, a décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat comme administrateur lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra le 27 avril.

Il est président du conseil depuis 1989. David Morton a également été chef de la direction d'Alcan jusqu'en 1993, année où il a renoncé à cette fonction.

Le conseil d'Alcan a l'intention de conserver pour l'instant la distinction entre les deux postes de président du conseil, d'une part, et chef de la direction, d'autre part.

PERTES AU MEXIQUE
Vous avez fait des pertes en 95 sur des CETES!

Communiquez avec
L. Bergeron (418) 623-4794

EN UN CLIN D'OEIL

Le taux d'escompte abaissé à 8,40 %

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a abaissé hier son taux directeur, qui passe de 8,60 % à 8,40 %. La semaine dernière, le taux d'escompte avait atteint son point le plus élevé depuis novembre 1992. Le taux d'escompte le plus bas au cours des 12 derniers mois a été de 4,22 %, le 15 mars 1994. Le taux le plus élevé, au cours des 12 derniers mois, a été de 8,60 %, le 7 mars 1995.

Le déficit commercial américain s'alourdit

WASHINGTON (AP) — Le déficit du commerce extérieur des États-Unis s'est alourdi en 1994 pour atteindre 15567 milliards \$, soit le deuxième plus mauvais résultat commercial de l'histoire du pays, a annoncé hier le département du Commerce à Washington. Ce chiffre fait apparaître une hausse de 50 % par rapport au déficit de la balance commerciale américaine en 1993, qui s'élevait alors à 10390 milliards \$. Cette détérioration est imputée en grande partie à la récente chute du cours du dollar sur le marché des changes. L'année dernière s'est en outre achevée sur une forte progression du déficit commercial au dernier trimestre : 44,76 milliards \$, soit le plus mauvais chiffre jamais enregistré durant un trimestre.

Mégatoon Entertainment change de main

MONTREAL (PC) — René Malo, président de Malofilm Communications, a fait part, hier, de l'acquisition, par son entreprise, de la société Megatoon Entertainment, située à Québec. Le prix d'achat n'a pas été dévoilé. Megatoon Entertainment, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 2 millions \$, se spécialise dans la création de dessins animés interactifs. La société, qui compte 28 employés, s'est notamment distinguée en produisant le premier dessin animé interactif au monde, Gofewinkel's Adventures. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de Malo Communications de diversifier ses sources de revenus.

GRAND PRIX DE

10 000 \$



ORDRE DES
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC



Fondation
Desjardins



ZOOM

PRIX ENTREPRENEURSHIP 1995

Grand Prix de 10 000 \$
Ordre des comptables généraux licenciés du Québec

Mention d'honneur 5 000 \$
offerte par la Fondation Desjardins

Mention 1 500 \$
offerte par Zoom Réseau d'affichage intérieur inc.

Date limite d'inscription - 13 avril 1995

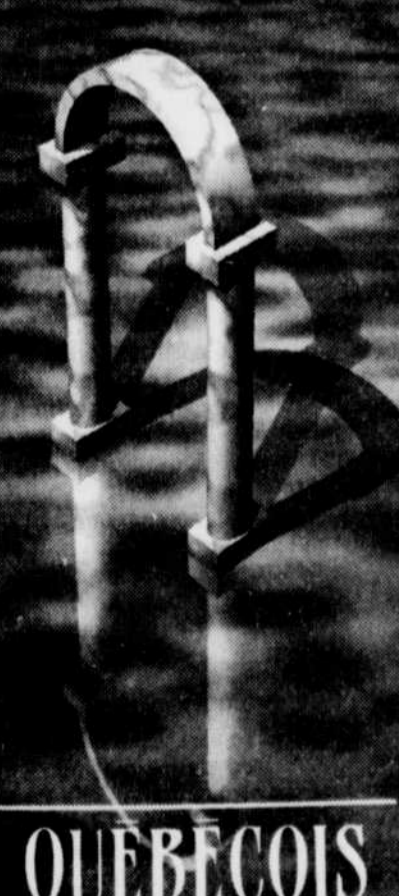
Date limite pour la réception des dossiers - 12 mai 1995

Remise des prix - 16 juin 1995

Règlements et information - Ordre des CGA du Québec


514 861-1823 • 1 800 463-0163 (poste 246)

LES GRANDS




QUÉBÉCOIS

GALA 1995



La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

en collaboration avec



décernera à

MAURICE TANGUAY


Homme d'affaires

le titre de


GRAND QUÉBÉCOIS 1995




Secteur économique

Le vendredi 31 mars 1995
au Château Frontenac.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN



Réservation : 692-3853

Coût : 175 \$ par personne (Taxe incluse)

L'ÉVÉNEMENT INFORMATIQUE DE L'ANNÉE !

SIACQ '95

Salon Informatique/Affaires de Québec

14

15

16

m a r s

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

Le rendez-vous annuel des gens d'affaires, des professionnels et du gouvernement!

Votre solution!

Pour plus d'informations
1-800-353-3495

- Plus de 100 exposants
- Pavillon du Logiciel
- Carrefour de la formation professionnelle
- Plus de 30 conférences gratuites
- Fenêtre sur le monde des systèmes ouverts et client-serveur

- Centre de solutions Micro Logic
- L'Événement Novell / WordPerfect
- L'entreprise virtuelle
- Confrontation '95

Produit et géré par  EXPOSITIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES INC.

En collaboration avec











L'ÉCONOMIE

 70,75 \$ US +0,07	 385,60 \$ US +0,60	 6,659 \$ -0,012
---	---	---

LE SOLEIL

Selon une étude de l'Institut CD Howe

Un Québec indépendant aurait sa propre monnaie

TORONTO — Même si l'adoption d'une monnaie commune est possible et souhaitable, il semble presque inévitable qu'un Québec indépendant finisse par se retrouver avec sa propre devise à la suite d'une sécession d'avec le Canada, indique une étude de l'Institut CD Howe rendue publique hier.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse canadienne

Rédigée par William R. Robson, analyste de politique à l'Institut, l'étude explique que si le Québec n'a pas le soutien et la collaboration de grandes institutions du reste du pays comme la Banque du Canada, prêtes à appuyer en cas de fuite de capitaux et de retraits de dépôts, par exemple, il lui sera plus avantageux — ou moins douloureux — de créer sa propre monnaie et de mettre fin à l'union monétaire avec le reste du Canada. M. Robson ne conteste pas le fait que

c'est au gouvernement du Québec que revient le choix de garder la monnaie canadienne.

Mais il croit qu'une union monétaire avec le Canada sera extrêmement compliquée et coûteuse pour le gouvernement d'un Québec souverain.

Il est personnellement convaincu qu'elle échouera — comme l'union monétaire tchéco et slovaque créée à la suite de la rupture entre ces deux républiques en 1991.

(L'union s'est effondrée en moins de six semaines, parce que les gens n'ont pas eu confiance et

se sont mis à retirer leur argent des banques slovaques).

«Je sais que l'on va m'accuser de terrorisme économique. Mais croyez-moi, les problèmes et les complications d'une union monétaire sont énormes», a expliqué M. Robson en entrevue à la Presse canadienne.

L'auteur explique que la sécession du Québec entraînerait des perturbations économiques et politiques importantes au Canada.

Tensions

Si ces tensions éveillent les craintes d'une monnaie séparée pour le Québec, elles provoqueront une fuite des capitaux, poursuit-il.

«Les investisseurs pourraient retirer leurs investissements, les Québécois pourraient retirer leurs épargnes des banques, s'ils crai-

gnent de ne plus être capables de les encaisser dans l'avenir», explique-t-il.

La clé, c'est la confiance. Et la confiance, c'est facile à perdre, explique encore M. Robson.

Devant cette fuite de capitaux, le Québec aurait le choix entre garder la monnaie canadienne mais souffrir d'une grave déflation — les prix, les salaires baisseraient, l'économie ralentirait, bref ce serait la dépression — ou encore adopter sa propre monnaie, qu'il pourrait dévaluer à sa guise.

M. Robson croit que le gouvernement du Québec serait tenté de choisir cette option.

D'autres facteurs sont aggravants dans cette affaire, poursuit M. Robson: le Québec a un très grand déficit de compte courant, que l'on chiffre autour de 10 mil-

liards\$ et de plus, si le Québec et le reste du pays ne s'entendent pas sur le partage de la dette, la confiance sera encore plus difficile à garder.

Solutions

Mais il y a moyen d'éviter ce dramatique scénario. Voici quelques mesures proposées:

— un système de paiement intégré pour les institutions financières des deux pays;

— une réserve importante de dollars du «Reste» du Canada pour le gouvernement québécois;

— une entente rapide et fructueuse sur le partage et le service de la dette du gouvernement canadien;

— une balance des paiements viable pour le Québec;

— des mesures spéciales,

comme une assurance des dépôts, pour atténuer tout mouvement initial des capitaux hors du Québec.

Sauf que la plupart de ces mesures nécessitent l'appui du reste du pays, peu probable selon l'auteur, compte tenu du climat d'acrimonie qui risque de régner à la suite de la séparation.

De plus, ces mesures devraient être appliquées rapidement. Donc, elles devraient être planifiées avant le référendum.

Mais là encore, des considérations politiques empêchent les deux parties d'amorcer le travail: les souverainistes ne veulent pas alerter les Québécois, tandis qu'à Ottawa, on refuse d'envisager tout scénario de séparation, de peur de donner de l'eau au moulin des séparatistes.

L'effectif de Bell serait réduit de 25 %

MONTREAL (PC) — Les 45 600 travailleurs de Bell s'apprêtent à lutter pour leurs emplois, alors que certaines informations laissent entendre que l'entreprise a l'intention de réduire son effectif de 25% afin de demeurer concurrentielle.

par SUE MONTGOMERY
de la Presse canadienne

«Ils vont devoir s'asseoir et négocier sérieusement avec nous», a mis en garde le vice-président aux communications du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, Fred Pomeroy, hier à Montréal.

«Cette compagnie fait encore beaucoup d'argent», a-t-il lancé fermement.

Le syndicat représente à peu près 18 000 techniciens et téléphonistes.

Quelque 18 000 autres employés de bureau et préposés aux ventes sont membres de l'Association canadienne des employés de téléphone, les autres travailleurs de Bell n'étant pas syndiqués.

«Nous sommes inquiets et nous faisons beaucoup d'efforts afin de pouvoir défendre les intérêts de nos membres à tout prix», a déclaré M. Pomeroy, faisant référence à des informations voulant que jusqu'à 100 000 employés se retrouvent à la rue.

Rumeurs

Les rumeurs de mises à pied ont commencé à circuler à la fin de l'an dernier, après que la compagnie eut effectué des changements au sein de son personnel de direction et eût divisé ses opérations d'appels locaux et interurbains.

Un porte-parole de Bell, Normand Toupin, a indiqué hier que les mises à pied feraient vraisemblablement partie d'un programme de restructuration de trois ans, mais qu'il était encore trop tôt pour en préciser le nombre.

«Puisque toutes nos dépenses seront examinées, et que les salaires en font partie, ils semble bien que des postes seront abolis», a déclaré M. Toupin.

Selon le porte-parole, la direction de l'entreprise précisera les détails de son programme en avril, après que ses analystes eurent étudié les livres et déterminé à quel endroit il sera préférable de couper.

Bénéfices

Bell a enregistré un bénéfice de 721 millions \$ lors de l'exercice financier de 1994, en baisse de 75 millions \$ par rapport au résultat enregistré au cours de l'exercice précédent.

Toutefois, la société mère de Bell, BCE, s'est révélée la compagnie canadienne la plus profitable en 1994, ses revenus ayant été de 1,178 milliard \$.

Les syndicats ne paniquent pas encore puisque le processus de restructuration est à peine engagé, a indiqué M. Pomeroy.

Les conventions collectives arrivent à échéance cette année et il reste amplement de temps pour négocier, a-t-il ajouté.

Salon Informatique/Affaires du Québec



Le salon Informatique/Affaires du Québec a ouvert ses portes, hier en fin d'avant-midi, au Centre des congrès de Québec. L'événement, qui prendra fin demain à 18 heures, permet à une centaine d'exposants de présenter les dernières innovations technologiques et les plus récents produits. En outre, les visiteurs peuvent assister à une trentaine de conférences gratuites sur des sujets de pointe. Sur la photo, nous apercevons un des exposants. Il s'agit de M. André Martel de la firme CBCI Télécom inc.

Canam Manac obtient 160 millions \$ pour sa filiale manitobaine MRM Steel

QUÉBEC — Après cinq années d'efforts infructueux, Canam Manac a finalement réussi à vendre sa filiale MRM Steel à un producteur d'acier brésilien pour 160 millions \$.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

La transaction permettra à Canam Manac d'encaisser un profit de 18 millions \$, a fait savoir l'entreprise dans un communiqué.

L'acheteur, Grupo Gerdau Empreendimentos Ltda, versera 105 millions \$ comptant à la clôture de la transaction, prévue pour le

20 juin et deux versements de 15 millions \$ en 1996 et 1997. La société brésilienne est un des fournisseurs de Canam Manac.

MRM Steel, dont le siège social est à Selkirk au Manitoba, a réalisé une solide performance au cours du dernier exercice, avec un bénéfice en hausse de 203%. Son chiffre d'affaires a été de 165 millions \$.

Canam Manac avait acheté MRM Steel en 1987 pour 100 millions \$. La transaction marque la fin du repositionnement de Canam Manac dans son activité première, la fabrication de semi-remorques et de composantes de charpentes métalliques. En plus de la production d'acier, Canam Manac a déjà

tâté du pétrole avec Ultramar et du gaz naturel avec Noverco quand la tendance était à la diversification.

Selon le porte-parole de l'entreprise beauceronne, M. Jasmin Gosselin, la synergie prévue avec

MRM Steel ne s'est jamais concrétisée parce que les conditions du marché ont forcé le producteur du Manitoba à se concentrer dans les produits spéciaux.

Après la transaction, la dette de Canam Manac passera de 175 à 63 millions \$ et son actif diminuera de 482 à 364 millions \$.

A son dernier exercice, Canam Manac a encaissé un profit de 10,8 millions \$, sur des ventes de 569 millions \$, en hausse de 49% comparativement à l'exercice précédent.

Un investissement de 11 millions \$

Projet de construction de 90 condominiums sur un terrain adjacent au Manoir Richelieu

POINTE-AU-PIC — Un groupe d'hommes d'affaires de Québec ayant dans ses rangs des membres de la famille Tanguay, investira 11 millions \$ au cours de la prochaine année pour la construction de 96 condominiums sur des terrains adjacents au Manoir Richelieu.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

Les travaux ont débuté, cette semaine, pour la construction de 36 unités constituant la première phase du projet.

Celles-ci seront livrées à la fin de juin, juste à temps pour la prochaine saison touristique. «Les Villas Richelieu ressembleront à un micro-village de site balnéaire européen», dit le directeur du marketing du projet, M. Gerald Lessard.

Les condos sont vendus à des propriétaires qui ont, par la suite, l'option de les louer durant un cer-

tain laps de temps par l'entremise d'une banque confiée à un gestionnaire.

«Nous visons le marché de la famille avec les condos locatifs», indique M. Lessard.

Chaque unité coûte entre 85 000 \$, pour un appartement de trois pièces et demi, et 140 000 \$, pour un cinq et demi. Les acheteurs jouissent de conditions particulières pour l'ameublement.

Le terrain où seront situés les immeubles est situé juste à l'arrière du Manoir Richelieu. Il s'agit d'un site stratégique puisque les condominiums seront à quelques pas du casino.

«Nous misons aussi sur les autres attractions de Charlevoix comme arguments de vente», signale M. Lessard.

Contestation

Le projet ne fait pas l'unanimité. En effet, un groupe de résidents d'une rue limitrophe craint que les condos ne viennent limiter leur vue sur le fleuve.

Ils estiment qu'ils ont été bernés dans l'affaire puisque les condominiums auraient été placés près de leurs propriétés pour aider les promoteurs à faire face à certaines difficultés au chapitre de l'aménagement des services.

«Nous n'avons jamais modifié l'emplacement des immeubles», rétorque M. Lessard en disant que les Villas Richelieu répondent aux normes du plan de zonage.

Le maire de l'ex-municipalité de Pointe-au-Pic, M. Jean Lajoie donne raison aux promoteurs. «Les règlements sont en vigueur depuis 1990 et quand nous les avons acceptés personne n'a élevé la voix», rappelle-t-il.

Il s'agit du plus important projet à caractère touristique depuis l'ouverture du casino en juin 1994.

Un autre promoteur, construit actuellement un hôtel de 3,5 millions \$ presque à l'entrée du Manoir Richelieu. Il est aussi question que l'ancienne auberge Au Petit Berger, située sur la même rue fasse l'objet d'un projet de construction d'une quarantaine de chambres.

Les promoteurs des Villas Richelieu sont Denis Morency, André Blais, André Jolicoeur et Jacques Tanguay.

Béland veut une caisse populaire à Toronto

TORONTO — Le Mouvement Desjardins pourrait s'impliquer dans l'ouverture d'une caisse populaire à Toronto.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a fait savoir hier le président du mouvement, M. Claude Béland, lors d'un bref entretien avec la Presse canadienne.

«Nous préférons que la caisse vole de ses propres ailes, mais nous sommes disposés à leur apporter de l'aide» a-t-il déclaré.

M. Béland était de passage à Toronto pour prononcer un discours devant le Cercle canadien, un regroupement d'hommes d'affaires francophones qui oeuvrent dans la Ville-Reine.

Mais il a profité de l'occasion pour rencontrer, avant son allocution, un groupe de Torontois francophones qui veulent ouvrir une caisse populaire.

L'idée circule depuis au moins quatre ans.

En janvier dernier, une étude de faisabilité a conclu que l'ouverture d'une caisse pour les francophones de Toronto était faisable à condition d'avoir un partenaire financier.

L'étude indique que la caisse afficherait des profits après trois ans d'exploitation. Le potentiel de marché serait de plus de 3000 clients, disposant d'un actif de 29 millions \$, a indiqué Roger Fillion, un des responsables du projet.

L'étude comprend aussi un sondage. Selon ce sondage, 57% des gens consultés seraient intéressés à voir une caisse populaire ouvrir dans la ville.

M. Béland se montre optimiste et favorable à l'ouverture d'une caisse qui serait rattachée au Mouvement Desjardins.

«C'est dans notre intérêt de développer le mouvement coopératif au Canada, surtout dans la francophonie», a-t-il déclaré.

Mais il a également estimé qu'il fallait être sûr d'avoir un engagement de la communauté avant d'agir.

Quant au soutien que son mouvement pourrait apporter, il serait surtout technique ou humain, a indiqué M. Béland.

On ne parle pas pour l'instant de soutien financier.

Souveraineté

D'autre part, Claude Béland n'a pas dit un trait mot hier sur la question constitutionnelle du Québec. Celui qui dans le passé s'est souvent fait le porte-parole de la souveraineté du Québec a préféré éviter la question devant ses hôtes du Cercle canadien.

L'an dernier, le mouvement Desjardins a demandé à son président de rester neutre sur cette question.

Aussi, dans son allocution d'une demi-heure, M. Béland s'est-il contenté de retracer l'histoire du mouvement coopératif au Québec et au Canada français.

Il y a présentement 43 caisses populaires en Ontario qui sont rattachées au mouvement Desjardins. Leur actif total est supérieur à 1,5 milliard \$.